

no 290
MAI/JUIN
2001

**recto
VERSO**

QUÉBEC 2001

NAOMI KLEIN

« Imposer des règles
aux entreprises
est devenu tabou.
Il faut changer cela! »

EMPLOI

Les fausses promesses

AFRIQUE

Les minières canadiennes
occupent le terrain

OGM

À qui se fier?

Les produits du *terroir*

ISSUS D'UN SAVOIR-FAIRE TRADITIONNEL



UNE MESURE POUR DÉVELOPPER LE QUÉBEC RURAL

Le ministère des Régions contribue à la mise en valeur des produits du terroir et consacre une enveloppe de 1,8 M\$ à l'intention des promoteurs de projets. Pour toute information, contactez le bureau régional du ministère des Régions le plus près de chez vous.



SOLIDARITÉ
RURALE
DU QUÉBEC

Québec

Ministère
des Régions

Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

Ministère de la Culture
et des Communications

La nuit durant le Sommet des Amériques, dans la haute ville de Québec. Une grenade lacrymogène chaque minute en moyenne, selon la Ligue des droits et libertés. Photo **Benoît Aquin** pour Recto Verso.

EN COUVERTURE

Naomi Klein au Sommet des peuples des Amériques, en pause, durant le teach-in qu'elle y animait le 20 avril 2001. Photo **Benoît Aquin** pour Recto Verso.



QUÉBEC PRINTEMPS 2001



18 RECTO VERSO AUX SOMMETS

L'Alliance sociale continentale engrange une première victoire : les textes de négociation de la Zléa ont été rendus publics. Puis, le Sommet des peuples, le Sommet des Amériques, la Conférence des parlementaires des Amériques, la Conférence de Montréal, le Symposium hémisphérique sur le commerce et le développement durable, les rencontres aux plus hauts échelons se sont succédé au Québec pendant une semaine. Dans les rues, manifestants et policiers, pacifiques ou brutaux, ont offert au monde entier l'image de profondes divisions, dans la marche vers l'intégration continentale.

20 NAOMI KLEIN À QUÉBEC

Nicolas Bérubé a suivi Naomi Klein à Québec, pendant le Sommet des peuples. Il a rencontré la journaliste, la militante l'auteur maintenant célèbre de *No Logo*. Elle y a vu Jose Bové, Philippe Duhamel, Maude Barlow. Militante et journaliste, militante ou journaliste? Un certain regard sur Québec 2001.

LE SOMMET EN PHOTOS

Documentaire de Benoît Aquin-coordination Patrick Allyn

Aussi dans ce numéro

4 À SUIVRE
DANS RECTO VERSO

6 ÉDITORIAL

8 TOUT COURT

49 MOTS DE SOCIÉTÉ
Des livres pour comprendre
par Danielle Shelton
et Hélène Bard

Emplois LES FAUSSES PROMESSES

28 La ballonne du travail autonome s'est dégonflée. Les NTIC (nouvelles technologies de l'information et des communications) en ont désenchanté plusieurs. L'emploi salarié a fait un retour en force après la crise des années 1990. Les patrons en ont profité pour se délester des charges sociales. Pour plusieurs travailleurs et travailleuses, la sécurité sociale, c'est le B.S. Qui ramassera les pots cassés? Par Jean-Sébastien Marsan.



Afrique LES MINIÈRES CANADIENNES OCCUPENT LE TERRAIN

36 En Afrique, l'aide au développement peut être néfaste. Des sociétés minières s'y comportent comme en terrain conquis. Le gouvernement canadien et ses agences doivent réviser leur implication et adopter des normes de conduites acceptables. Par le Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique (GRAMA). L'EXPLORATION MINIÈRE CANADIENNE EN AFRIQUE : la carte des investissements en page 38



OGM À QUI SE FIER ?

46 Danger ou non? Les scientifiques dépendent des compagnies qui les financent. Les consommateurs, eux, sont laissés à eux-mêmes. Par Denise Proulx.

13 L'ÉCONOMIE SOCIALE
EN MOUVEMENT
Les coopératives funéraires

44 SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
Penser à la voix active

En collaboration avec le Conseil québécois du Loisir **UN SPÉCIAL PARTIR/SORTIR**

Des vacances et des loisirs, pour toutes et pour tous les budgets. Apprenez comment meubler votre été à peu de frais, en découvrant le Québec, votre

région, votre ville, des activités auxquelles vous n'auriez jamais pensé ou que vous pensiez inaccessibles aux petits budgets. Camps de vacances-familles, randonnées pédestres, cylo-tourisme, astronomie, les Québécois-es ont bâti tout un réseau d'entreprises sociales vouées au tourisme et aux loisirs accessibles.



LES OGM

- Une deuxième révolution verte ?
- Le principe de précaution sur lequel s'affrontent Nord-Américains et Européens

La rédaction

514.523.5998, poste 23
rectoverso@videotron.ca

◀ Sommet des peuples, Québec 2001. Photo Benoît Aquin.

Les défis l'Alliance sociale continentale **LA SOLIDARITÉ NORD/SUD À L'ÉPREUVE**

Quelle sorte de société formerons-nous quand tomberont les frontières ? Les clivages culturels et sociaux ? Le Sommet des peuples de Québec-2001 a présenté un front uni contre les privatisations, l'affaiblissement de l'État, la dérégulation des marchés opérée au détriment des peuples et au bénéfice des transnationales. Ce mouvement social s'appuie sur les consommateurs, les ONG de

coopération internationale, les écologistes, syndicalistes, paysans et féministes des trois Amériques. La solidarité se renforcera-t-elle en se frottant aux Politiques, dans le contexte de la Zléa ?

- Histoire, réalisations et avenir de l'Alliance sociale continentale
- Portraits de dirigeants et militants pour les droits humains en Amérique Latine



1215, rue Visitation, bureau 101
Montréal (Québec) H2L 3B5
Téléphone : 514.523.5998
Télécopieur : 514.523.5812
rectoverso@videotron.ca

Magazine indépendant d'information générale, *Recto Verso* examine les réalités socio-politiques, économiques et culturelles d'ici et d'ailleurs. *Recto Verso* cherche à comprendre et à rendre compte des transformations de la société, de ses acteurs et actrices, de ses structures et de ses influences. Publié depuis 1951, le périodique s'inspire depuis toujours des idées émancipatrices dans la perspective d'un plus grand pouvoir des citoyens-nés sur leur conditions de vie et de travail. Les articles publiés dans *Recto Verso* n'engagent que leur auteurs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Françoise Guay, François Mercier, Guylain Prince, Nathalie St-Pierre, Edith Tessier, Lina Trudel

COORDONNATRICE GÉNÉRALE

Anne-Marie Brunelle

RÉDACTEUR EN CHEF

Richard Amiot

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT ET COORD.

Patrick Alleyne

DIRECTEUR ARTISTIQUE

François Leclerc

DIRECTEUR DE LA PRODUCTION

Richard Bousquet

RÉVISION ET CORRECTION

Ginette Gaudreault

REPRÉSENTATION PUBLICITAIRE

Edith Tessier

ABONNEMENT ET COMPTABILITÉ

Maria Hernandez

ÉDITION

Revue Vie Ouvrière inc.

MISE EN PAGES ET GRAPHISME

Composition Fleur de Lysée inc., Alain Thérout

IMPRESSION

Imprimeries Transcontinental inc.

FRÉQUENCE DE PARUTION

6 numéros par année

Recto Verso est distribué dans plus de 1 100 points de dépôt et par abonnements, à travers le Québec et dans la francophonie hors Québec.

Recto Verso bénéficie de fonds pour le développement de l'économie sociale du gouvernement du Québec. Nous reconnaissons l'aide financière accordée par le gouvernement du Canada pour nos coûts rédactionnels par l'entremise du Fonds du Canada pour les magazines.

Recto Verso est membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ). Ses articles sont indexés dans le répertoire analytique de presse Repère. Dépôt Légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec. ISSN : 1484-6586
Envoi de publication, Enregistrement : no 1325639
Parution : no 290, mai 2001



**VOUS NE VOULEZ PAS PRENDRE
LE RISQUE DE RATER UN NUMÉRO ?**

ABONNEZ-VOUS !

**VOUS NE PAYEREZ QUE LES FRAIS DE POSTE
ET DE MANUTENTION (toutes taxes incluses)**

- | | |
|--|---------|
| ☐ Groupe populaire | 25\$/an |
| ☐ Individu | 20\$/an |
| ☐ Institutionnel | 25\$/an |
| ☐ Soutien | 32\$/an |
| ☐ Étudiant ou sans emploi | 15\$/an |
| À l'étranger ☐ individu | 30\$/an |
| ☐ institutionnel | 40\$/an |

NOM

ADRESSE

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE ()

PAIEMENT INCLUS ☐

Faire parvenir votre chèque ou mandat poste à :

Revue Vie Ouvrière inc., 1215, rue Visitation, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3B5



TRIBUNE

LE B.S. N'EST PAS UNE SINÉCURE

On dit : « être sur le B.S. », comme si c'était un statut social ou une profession. Hier, c'était le B.S., bien-être social. Aujourd'hui, c'est la sécurité du revenu. Les mots ont changé, mais la réalité et les préjugés sont les mêmes. Ce n'est, dans aucun des cas, ni une sécurité, ni un bien-être...

Prenons le cas d'une personne seule, son allocation est de 510,42 \$ par mois, soustrayez le prix d'un loyer et assurez-vous de beaucoup de démarches et d'imagination pour vous nourrir, payer des vêtements ou tout autre besoin. Ne me faites plus chier en disant que c'est vous qui payez pour me faire vivre. Vous n'êtes pas les seuls à avoir payé de l'impôt. Si vous désirez utiliser votre pouvoir, faites-le donc face aux dirigeants politiques. Qui est le parasite de qui ?

Vous pensez que nous vivons richement et que tout nous est donné gratuitement ? Ne regardez pas les cas d'exception frauduleux, mais l'ensemble et la majorité des cas dans l'extrême pauvreté. Dans la vague des coupures budgétaires, les assistés sociaux furent les premiers et les plus durement touchés. Certains services sont encore partiellement disponibles, mais à quel prix !

Savez-vous l'humiliation que suppose la présentation d'une carte d'assisté social pour justifier vos besoins ? À chaque fois, tu dis à la face du monde ta situation de démunie demandant de l'aide. L'accueil de la personne te donnant le service est variable, plus souvent qu'autrement, tu auras droit au mépris ou à la condescendance. Auras-tu l'énergie pour te battre contre ceux qui te desservent ?

Je ne veux pas non plus manger aux soupes populaires. Certains me disent que c'est de l'orgueil, mais il s'agit de ma dignité. Loin de moi l'intention de mordre la main tendue pour m'aider ou dénigrer ceux qui mangent aux soupes populaires, mais je me sens comme une quêtuse. C'est trop difficile émotivement, de voir la pauvreté des autres faire écho à la mienne.

Où est ma place socialement ? Au Sommet des peuples, aux tables de concertation : qui me consulte ? De combien de listes de revendications et de marches mondiales avons-nous besoin pour affirmer nos droits ? Nous n'avons plus besoin d'études, de séminaires ou de commissions parlementaires sur le sujet ; ce sont des tactiques pour retarder les décisions. Aucun problème ne se règle uniquement par des théories car c'est dans la vraie vie que ça se passe. Bernard Landry ne quète pas,

il exige du fédéral, avec preuves à l'appui, il se défend à coups de statistiques et de budgets. Si Bernard Landry ne se considère pas le pauvre d'Ottawa, où est son plan d'action pour que son peuple ne soit plus le pauvre de son gouvernement ? Aura-t-il la même ardeur à défendre nos droits face à la mondialisation ?

Il est temps de sortir de tout discours et de toute attitude de victime. Il ne devrait plus être question de lutte contre la pauvreté et d'abus, mais de droits et de moyens concrets pour accéder au respect et à l'abondance.

JOCELYNE POIRIER
Saint-Gabriel-de-Brandon

NDLR : La tribune de Recto Verso est ouverte à toutes les personnes et organisations. Seules les lettres signées, accompagnées de votre adresse et de votre numéro de téléphone seront publiées. Recto Verso se réserve le droit de les abréger.



LORSQU'ON S'INVESTIT À FOND

Votre satisfaction ne se mesure pas en profits ? Vous caressez un idéal, celui de rendre service ? Vous avez en tête un projet d'entreprise ou d'organisme qui redonnera à la communauté ? C'est bien là un signe que, chez nous, on peut avoir le sens des vraies affaires.

ON MÉRITE UN COUP DE POUCE

Investissement Québec veut faire équipe avec vous. Notre éventail d'incitatifs financiers, adaptés à votre situation, peut vous aider en garantissant le financement de votre projet. Parce qu'avoir le sens des gens, c'est avoir le sens des affaires.

IQ Investissement
Québec

Le sens des affaires

Montréal : (514) 873-4375

Québec : (418) 643-5172

Régions : 1 800 461-2433

iq@invest-quebec.com

www.invest-quebec.com

Québec

DANS LA ZLÉA POUR Y RESTER

Maude Barlow et des membres des TUA se sont séparés du cortège de la Marche des peuples, à Québec. Abandonnant le tracé officiel, qui conduisait les dizaines de milliers de personnes venues manifester au Sommet des peuples vers un stationnement, loin du périmètre de sécurité du Sommet des Amériques, la porte-parole du Conseil des Canadiens et des syndiqués des Travailleurs unis de l'automobile ont préféré se joindre à ceux qui, la veille, avaient opéré une brèche dans le mur érigé autour des chefs d'État.

Parmi les marcheurs-ses qui ont respecté les mots d'ordre et se sont tenus loin de la casse, plusieurs maugréaient, mais obéissaient. C'est à l'image des deux sommets. Tout le monde n'est pas content, mais presque tous ont suivi les lignes officielles. Les dirigeants-es, dans la Haute-Ville ou la Basse-Ville, ne voulaient pas perdre le contrôle de la situation.

La frustration est la même, toutes choses étant égales, pour un bon nombre de militants-es engagés dans les luttes et les combats et certains des chefs de gouvernement dont les intérêts ne coïncident pas avec ceux des États-Unis, les meneurs du jeu dans le processus d'intégration des trois Amériques.

Les institutions mondiales continuent les ajustements structurels au prix du bien-être des peuples

Intégration de quoi, au juste? En adoptant une clause démocratique (dont il reste beaucoup à dire), les 34 chefs d'États réunis à Québec ont admis que l'intégration de sociétés aussi diverses, de la Terre de Feu à l'Alaska, ne pouvait se résumer à un simple accord commercial. Au début de la négociation de la Zléa, en 1994, à Miami, sous la présidence de Bill Clinton, il était entendu que le libre-échange devait au minimum s'accommoder de clauses de protection sociales et environnementales. Rapidement, les affaires ont pris le dessus.

Les comités devant lesquels devaient être évoquées les questions sensibles des services publics ou de la situation des économies de petite taille ont siégé pour la frime. Par contre, l'*Americas Business Forum*, qui réunit tout ce qui compte en Amérique, les grandes sociétés capitalistes, a pris en main les pourparlers commerciaux, se réunissant au préalable, avant et pendant chacun des sommets des ministres du commerce. Ils ont mené le bal du début à la fin, négociant en secret des accords qui peuvent jeter à terre les services publics, interdire ou affaiblir les contrôles environnementaux, mettre à mal les lois du travail là où cela gêne les affaires.

Les plus sagaces ont sonné l'alarme. Ils n'ont pas été immédiatement entendus. Nous sommes en 1994, en 1995, cela attendra novembre 1999 avant que, à Seattle, de grandes manifestations populaires fassent échouer les négociations du *Millénium* de l'Organisation mondiale du commerce. Tout le monde est resté sous le choc. Les manifestants-es eux-mêmes, pour commencer.

L'opinion publique, et singulièrement l'opinion publique états-unienne, s'est émue, inquiète des changements dans l'ordre économique mondial, dont elle voyait bien qu'ils bouleverseraient aussi l'ordre politique en limitant la capacité des gouvernements d'adopter des lois d'intérêt général. C'est l'ordre démocratique, le pouvoir du peuple sur les affaires publiques, qui est concerné par ces changements.

En pratique, ce sont des organisations d'horizons divers, écologistes et syndicalistes, mouvements de consommateurs et même paysans, en plus de groupes politiques aux États-Unis considérés radicaux, qui ont formé un front uni, mis de côté, le temps d'une manifestation, leurs différends idéologiques ou leurs disputes d'intérêts (syndiqués contre écologistes, paysans contre consommateurs). Les images ont fait le tour du monde, on les connaît bien maintenant.

En pratique toujours, les manifestants-es avaient si bien réussi à embouteiller le trafic à Seattle que la réunion de l'OMC n'a pu se tenir dans les formes. Les pays africains, quelques Européens, un peu tout le monde en a profité pour retirer ses billes du jeu. *See and wait*.

Les gouvernements les plus sensibles aux humeurs de leur opinion publique ont saisi le message, mais pas changé de trajectoire. La mondialisation est présentée comme une force de la nature, sorte d'*Act of God* de l'économie, pas d'assurance là-dessus. L'OCDE* et l'OMC, la Banque mondiale et le FMI se sont annexé l'Organisation mondiale de la santé et la plupart des grandes institutions internationales. L'économie donne le *la* et le chœur de tous les pays doit battre la marche du progrès, même au prix du bien-être des peuples.

Le cycle des négociations du *Millénium* de l'OMC n'a connu qu'un temps d'arrêt. Sur tous les fronts (santé, éducation, énergie, environnement, droits sociaux) les institutions internationales continuent les ajustements structurels, les arimages des politiques nationales et régionales à l'économie mondiale.

Tout n'est pas joué, quand même. États-Uniens et Européens, pays du Sud et du Nord, riches et pauvres s'affrontent. Ne pouvant imposer, dans le calendrier prévu, le nouvel ordre mondial annoncé par George Bush (père) à l'issue de la guerre contre l'Irak, les États-Unis ont décidé de continuer leur partie dans leur cour, les Amériques, selon leur *destinée manifeste*. En imposant leur règle du jeu à un hémisphère, ils comptent l'imposer au reste du monde par voie de conséquence, à cause d'un poids économique qui rattrapera et dépassera celui de l'Union européenne.

Le combat s'est transporté de Seattle à Québec. Dans un coin, 34 chefs d'État. Tout ce qu'ils disent, tout ce qu'ils font, ce qu'ils décident a force de loi. Dans l'autre coin, la *gang* de Seattle. Des illuminés, des rêveurs, au pire des *trouble makers*, pour les uns. Des visionnaires, un espoir, une nouvelle gauche, pour les autres.



Seattle a été un miracle. L'Histoire est habituelle de la chose. Le lendemain, on était dans les affaires. Les gens ont commencé à s'organiser. Zléa ou OMC, c'est du pareil au même : quelques-uns qui décident pour tous, des petits cénacles, des intérêts privés. Mais nous vivons, fort heureusement, en démocratie. On peut se parler, avoir des projets, résister, négocier. Dans les Amériques, l'ORIT* a pris la *pôle position*. Elle a soutenu de ses deniers, organisé avec ses militants-es l'Alliance sociale continentale. Les syndicalistes se sont adjoint les ONG de coopération internationale, les mouvements de consommateurs-trices, les organisations paysannes. Le mouvement féministe, qui a montré sa capacité de mobilisation avec la Marche mondiale, les a rejoints.

Le Sommet des peuples qui a campé à Québec sous les murs du Sommet des Amériques résulte de cette conjonction d'intérêts contre la marche inéluctable d'un progrès qui fait trop peu de cas des personnes et de la société. Les analystes vont se pencher, dans les semaines, les mois à venir, sur les textes négociés, vont vérifier la portée de la clause démocratique proposée par les chefs d'État. Le processus est en route. Il ne s'arrêtera pas. L'Histoire est avare de miracles.

2 avril 2001. La police d'Ottawa arrête 87 membres de l'Opération SalAMI et de la Table de convergence qui tentent d'entrer, de manière non-violente, au ministère du Commerce international, pour «débiter» les textes de négociation de la ZLÉA, toujours gardés secrets. Deux semaines plus tard, le ministre Pettigrew annonce leur divulgation... après le Sommet des Amériques.

Ce qui influera sur le cours de choses, c'est le rôle que jouera la *société civile*, celle représentée, normalement, par les gouvernements démocratiques, quand ils ne sont pas inféodés à des groupes d'intérêts privés. Qui représentera la société civile? L'Alliance sociale continentale? L'alliance des peuples qui se réunira à nouveau, à Porto Alegre, en 2002? Oui, dans la mesure où elle survivra aux dissensions naturelles, où elle se régénérera à la source de la jeunesse qui, assoupie, dans les pays riches, s'est éveillée aux intérêts du Monde. Il faut lui faire bon accueil, montrer de la fermeté, être ouvert d'esprit, prêt à contester et à être contesté. Il faut la défendre contre les tentatives d'intimidation, être rassuré par sa modération.

Et puis, derrière les images de casseurs, sur lesquelles focalisent les grands médias, derrière l'unanimité de commande affichée par les chefs de l'Autre mondialisation (avec, quand même, quelques nuances, comme l'a rappelé, par sa conduite, Mme Barlow, après le Sommet des peuples), il faut voir que les choses s'organisent et qu'il y a encore bien du chemin à faire avant que l'Alliance sociale continentale soit un joueur d'égale importance à l'*Americas Business Forum*, dans la Zléa. ■

* OCDE : Organisation de coopération et de développement économique; OMC : Organisation mondiale du commerce; FMI : Fonds monétaire international; ORIT : Organisation régionale interaméricaine des travailleurs.

Les Ateliers Verticille ÉCOLOGISTE ET ÉCONOMIQUE

PHOTO BENOÎT AQUIN POUR RECTO VERSO



PAR LISE MILLETTE

Les Ateliers Verticille sont nés, il y a tout juste un an, d'un problème d'entassement de palettes de bois! Le gestionnaire de l'ancien édifice Cadbu-

ry, sur la rue Dandurand, à Montréal, a sollicité l'Éco-Quartier pour se débarrasser des nombreuses plates-formes de transport qui s'y accumulaient.

Une petite fabrique s'est mise sur pied, utilisant le bois recyclé

Deux travailleurs des Ateliers Verticille de Montréal : M. Claude Poulin, chef d'atelier, et Benoît Couillard, menuisier.

pour concevoir des mobiliers de jardin, des patères ou des compostières dont 300 ont été achetées par la Ville de Montréal. Le petit atelier a même inventé un nouveau produit : la compostière de balcon, une idée originale pour favoriser le compostage en ville. Compact, pratique et écologique, ce bac à compost modèle réduit se vend 25\$.

Les Ateliers Verticille sont ainsi passés du simple objectif de récupération, financé par le Fond de lutte à la pauvreté, à un projet d'économie sociale. «Il y a une place pour nous sur

le marché, d'abord pour notre rôle de relais écologique et ensuite parce que les produits sont très abordables», soutient Sylvie Plante, la responsable des ventes. Elle pense tripler l'équipe de trois employés. «Il y a un retour au bois, dans les coups de cœur de la population», explique-t-elle.

Malgré ces très bons résultats et une courbe de vente ascendante, Mme Plante admet que «les débuts ont été difficiles, mais, bon!, tout programme d'insertion a cette caractéristique au départ». Verticille tire son nom d'un mot qui décrit la façon dont certaines feuilles poussent de manière circulaire autour d'une tige et qui rappelle le symbole du recyclage, une pensée au cœur du projet. □

Élections à la FFQ L'ACCLAMATION

PAR ANNE-MARIE TREMBLAY

Le 3 juin prochain, les 900 membres de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) se choisiront une nouvelle présidente. Après trois mandats, la présidente actuelle, Françoise David, quitte son poste. Les membres de la FFQ, autant des femmes que des groupes, éliront donc celle qui reprendra l'étendard des revendications des femmes québécoises pour les deux années qui viennent.

Toutes les membres de la FFQ peuvent entrer dans la course à la présidence, pourvu qu'elles soient appuyées par une autre femme. Mais les candidatures ne pleuvent pas sur la Fédération. «Ce sont des grands souliers à chausser et le travail à accomplir en tant que présidente est énorme», expli-

que Manon Massé, coordonnatrice de la FFQ. Les aspirantes à la présidence ont jusqu'à la veille des élections (3 juin 2001) pour présenter leur candidature. Mais, de mémoire de femmes, on ne se souvient pas avoir eu de scrutin pour choisir la présidente de la FFQ.

Une candidate

Au moment de mettre sous presse, une seule candidate avait manifesté officiellement son désir de présider la FFQ, Vivian Barbot, actuelle vice-présidente de la Fédération. Cette militante fait partie de la Fédération depuis huit ans. Elle a longtemps fait partie du comité femmes de la CEQ (maintenant CSQ) et a également œuvré au sein la Ligue des droits et libertés et du Conseil des relations interculturelles du Québec.

D'origine haïtienne, Vivian Barbot croit que le rapprochement entre les communautés culturelles est prioritaire. «Il faut cimenter la solidarité des femmes et surtout réussir à rallier les diverses orientations», explique-t-elle. Dans la foulée de la Marche mondiale, la Fédération a dénoncé la violence faite aux femmes et la pauvreté. Pour Vivian Barbot, il faut continuer de se battre sur ces plans. Mais on oublie souvent de parler de la santé des femmes, un enjeu important à ses yeux. En effet, pauvreté rime avec problèmes de santé. Comme les femmes vivent dans les conditions économiques les plus mauvaises, «ce sont elles qui utilisent le plus le système de santé», soutient Mme Barbot. Elles sont donc les premières à subir les

conséquences des compressions gouvernementales.

Solidarité planétaire

La Fédération a été fondée en 1966 par Thérèse Casgrain. Elle a toujours misé sur la promotion des droits des Québécoises. «On a toujours eu un mandat national, mais avec des événements internationaux comme la Marche mondiale des femmes, on a pris un tournant international», précise Manon Massé.

La FFQ s'est déjà engagée à mettre sur pied un réseau féministe mondial. Bien amorcé grâce aux relations qui se sont tissées entre les femmes des quatre coins de la planète pendant la Marche mondiale des femmes, le réseau est déjà en

Suite à la page 11 ►



PHOTO: RENÉ AQUIN POUR RECTO VERSO

Syndicalisation UN CHAUSSON AVEC ÇA?

PAR RICHARD AMIOT

Voilà un groupe de fiers et jeunes syndiqués. Ils-elles sont les premiers, au Canada, à réussir la syndicalisation d'un restaurant McDonald's. Isabelle Plante (17 ans, trésorière), Janik De Van (18 ans, vice-présidente), Guillaume Lépine-Thibodeault (17 ans, président) et Éric Crépeau (23 ans, secrétaire) forment l'exécutif du tout nouveau Syndicat des travailleuses et des travailleurs du McDonald's de Rawdon (Lanaudière), affilié à la CSN.

Les jeunes employés-es ont gagné parce que le nouveau propriétaire de la franchise, M. Sylvain Vincent, s'est désisté de la contestation de l'accréditation syndicale devant le Bureau du commissaire général du travail. Mais tout n'est pas joué. Le président et le secrétaire du syndicat sont sous le coup de congédiements. La CSN a porté plainte, dans les deux cas, en vertu des dispositions du Code du travail relatives aux

activités syndicales et au maintien des conditions de travail avant la signature d'une première convention collective.

Une bonne nouvelle ne venant jamais seule, cette percée syndicale chez le géant du *fast-food* a été suivie de l'annonce de fermeture du McDo de la rue Peel, à Montréal. Mauvaise affaire pour les employés qui y perdent leur emploi. Mais le propriétaire abandonnait en même temps sa procédure de contestation de l'accréditation syndicale devant le commissaire du travail. McDonald's a-t-il compris que ses tactiques anti-syndicales ne le menaient nulle part et qu'elle devait respecter les lois québécoises? Pas sûr. Les employés-es dissidents (embauchés après le dépôt de la demande d'accréditation syndicale) ont continué leur contestation devant le tribunal du travail, «pour le principe», a expliqué leur avocat.

M. Roger Valois, vice-président à l'organisation syndicale à la CSN, se dit fier de l'enga-

gement de la jeune génération dans le mouvement syndical. Il se dit confiant aussi qu'avec l'appui du comité national des jeunes de la centrale tous les moyens seront pris pour que McDonald's, qui s'affiche comme une école de la vie et du travail pour la jeunesse, finisse par se conformer aux normes de la société québécoise, à moins qu'elle ne préfère subir une vaste campagne qui le mettra sérieusement à mal.

McDonald's est reconnu pour son anti-syndicalisme. Voyez, sur Internet : le site de la CSN (www.csn.qc.ca) et un site international sur l'exploitation des travailleurs et travailleuses par McDonald's et sur diverses tentatives de syndicalisation dans le monde : (www.mcspotlight.org/). Un film, *Un syndicat avec ça?*, montre aussi la saga de la tentative de syndicalisation, par les Teamsters (FTQ), du McDo de Saint-Hubert. Le réalisateur, Magnus Isacsson, avait suivi les syndiqués-es pendant deux ans. □

SUM+ A SUIVRE

VÉLO POUR LA PAIX

Au printemps 2002, Christian Blanchard donnera les premiers coups de pédale qui le propulseront dans une grande aventure. Il passera deux ans sur sa bicyclette, parcourant 43 605 km sur les routes des trois Amériques. Ce voyage n'est pas un défi sportif. C'est une occasion de promouvoir un pacifisme actif, social et environnemental. Ce projet nécessite un appui financier important et Christian est à la recherche de commanditaires. Une partie de la somme recueillie pendant la campagne de financement sera versée à un organisme œuvrant pour la paix.

Pour devenir partenaire, faire un don ou pour avoir de plus amples informations, écrivez au : 196 A Court, Granby, Québec J2G 4Z6, à l'attention de Christian Blanchard, ou par courrier électronique à : chris_velopax@hotmail.com

FAIM IMMÉDIATE

«Faim et développement social : les tournants qui se prennent», colloque, le jeudi 24 mai 2001 (18h à 21h30) et le vendredi 25 mai (8h à 16h30), à l'Uqàm, local R-M130. La Table de concertation sur la faim et le développement social a organisé cette rencontre dans la perspective, très actuelle, «de la mondialisation des marchés, de la transformation rapide du monde de l'alimentation et de l'appauvrissement d'une partie de la population».

Inscription : \$5. Renseignements : Sylvain Marcotte ou Jean-Paul Faniel, 514-526-6363.

Un rendez-vous avec votre MONDE



LE DEVOIR

www.ledavoir.com

Abonnez-vous dès maintenant!

(514) 985-3355
1 800 463-7559

TOUT COURT TOUT COURT

SUIVI+ A SUIVRE

SOLIDARITÉ INC.

Sous ce titre, qui passerait peut-être pour irrévérencieux chez nous, l'excellent mensuel économique français, et de gauche, *Alternatives économiques* publiait dans son numéro d'avril 2001 un long article sur le Fonds de solidarité de la FTQ, décrit à la fois comme une réaction, et un réponse, des travailleurs-ses à la crise des années 1980-1990, et comme une expérience originale de fonds de placement éthique. *Alternatives économiques* décrit aussi *Fondaction* (CSN) à nos cousins-es d'outre-Atlantique.

RELATIONS FEMMES ET RELIGION

La prochaine *Soirée de Relations* (*Centre Justice et foi*), le 17 mai, à 19h (Uqàm, 1205, St-Denis, Montréal, salle NM 510, niveau métro) portera sur les rapports entre les groupes religieux et les femmes, courants conservateurs et progressistes, face aux grands enjeux féministes, le contrôle du corps de la femme, la sexualité, la fécondité. Quatre conférencières : Marie-Aimée Hélie-Lucas (de *Femmes sous lois musulmanes*), Marie-Andrée Roy (du département des

sciences religieuses de l'Uqàm), Ariane Brunet (de *Droit et démocratie*) et Carolyn Sharp (professeure de théologie à l'université St-Paul d'Ottawa). Contribution volontaire de 5\$.

LE 15 MAI 2001 COMPTEZ VOUS

Toronto — Il est important que tous les francophones de l'Ontario soient répertoriés comme parlant français lors du recensement national du 15 mai prochain. «La quantité et la qualité du service en français des programmes fédéraux et provinciaux dépendent du nombre de francophones identifiés par le recensement fédéral tous les dix ans», explique le président de l'**Association canadienne-française de l'Ontario** (ACFO), Alcide Gour.

«Trop souvent, des francophones ne sont pas identifiés comme tels à cause d'une réponse incorrecte au recensement», rapporte M. Gour. Lorsque quelqu'un répond qu'une autre langue, en plus du français, est sa langue maternelle, cette personne est comptée seulement comme la moitié d'un francophone!

ACFO, 2, rue Carlton, bureau 1711, Toronto, Ontario M5B 1J3, Tél. : 416-595-5585.

Des travaux à faire!

Besoin d'aide pour identifier le problème?

Pensez à Logistique qui cumule plus de 10 ans d'expérience en rénovation d'immeubles ou en entretien préventif. Notre expérience vous permettra de trouver des solutions qui tiennent compte de vos ressources humaines et financières. Nous offrons un service de gestion de travaux.

Logistique est une filiale d'Inter-Loge

**LOGIS-
TIQUE**
Département de construction

Tél : (514) 822-2107
fax : (514) 822-7070
Courriel : interlog@qc.alra.com

Antidote POUR L'AUTONOMIE DES FEMMES

PAR LOUISE VACHON

Rimouski — La formation s'adresse aux femmes qui veulent mieux s'affirmer dans leur milieu. Le programme **Antidote**, créé il y a 10 ans par Nikole Dubois, psychopédagogue et animatrice, propose une démarche d'intervention féministe visant l'autonomie personnelle, familiale et sociale, pour l'amélioration des conditions de vie des femmes.

Le programme se répartit en 10 ateliers de trois heures. Grâce à une subvention du minis-

tère de la Santé et des Services sociaux, une étude de Micheline Bonneau, professeure à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), a comparé 50 femmes ayant suivi la formation avec 30 autres. Les femmes qui ont suivi la formation Antidote perçoivent un sentiment de bien-être psychologique, se sentent plus autonomes et sont plus actives socialement que les femmes du groupe témoin. Les participantes sont plus conscientes du rôle social traditionnel des femmes et elles

le remettent davantage en question. Elles affirment être moins dominées et vivre des relations interpersonnelles plus équilibrées. Elles ont une meilleure confiance en elles et se sentent davantage capables de faire face à leurs problèmes.

Environ 4 000 Québécoises ont suivi le programme Antidote, estime Nikole Dubois. Antidote est un outil d'intervention efficace dans l'amélioration de la santé des femmes victimes de violence conjugale, d'alcoolisme et de toxicomanie. Antidote forme aujourd'hui non seulement les femmes mais aussi les intervenantes auprès des femmes, grâce à **Antidote Monde**, une entreprise d'économie sociale. Les demandes affluent, non seulement de tous les coins du Québec, mais aussi du Canada, de l'Europe et même de certains pays d'Afrique. Antidote a de plus remporté plusieurs prix régionaux pour sa qualité et un prix national au **Gala Femmes de mérite 2000 du Québec**, pour sa contribution exceptionnelle à la pédagogie et à l'avancement des femmes par l'éducation.

On peut aujourd'hui suivre Antidote 2, qui se concentre plus particulièrement sur l'amour et la quête d'autonomie affective. Les intervenantes désirant suivre la formation Antidote communiqueront avec Antidote Monde, au 418-854-5049, ou avec Nikole Dubois, au 418-854-2399. □

VU SU LU

L'APOSTROPHE

Nos confrères et consœurs de **L'aut'journal** ont eu un rejeton : **L'apostrophe**, un magazine trimestriel dont Jean-Claude Germain assumera la rédaction en chef. **L'apostrophe** a été lancé officiellement le 30 avril 2001. Son premier numéro présente un portrait de Michel Chossudovsky, sous la signature du directeur de **L'aut'journal**, Pierre Dubuc, un dossier de Pierre Dubois, sur la forêt québécoise, et un essai littéraire de Michel Lapierre. Bienvenue et longue vie à **L'apostrophe**, vendu en kiosque au coût de 8\$ ou par abonnement au prix de 25\$.

UN CONGRÈS MONDIAL

Une société inclusive, c'est le monde sans obstacles, se tiendra à Montréal du 1^{er} au 5 juin 2001, sous la présidence d'honneur de M. Ed Broadbent. Parmi les conférenciers, MM. Claude Fillion, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, et Norbert Rodrigue, président de l'Office des personnes handicapées du Québec. Renseignements : www.ccrw.org ou 514-287-1070.

Suite de la page 8

place. Mais, dès l'automne prochain, les militantes de la Fédération tenteront d'élaborer des moyens pour fortifier ce réseau planétaire.

Après le travail accompli par Françoise David, qui a renforcé la position de la FFQ au Québec, la nouvelle présidente aura un défi de taille à relever. «Il est certain que Françoise David a joué un rôle important à la Fédération. Elle avait un grand leadership et était capable de rallier les femmes», déclare

Manon Massé. Pour Vivian Barbot, la présidente sortante a permis aux femmes de voir ce dont elles étaient capables.

«Mais il ne faut pas oublier que, derrière Françoise David, il y a énormément de militantes», rappelle Mme Barbot. Selon elle, la Fédération des femmes, c'est avant tout un travail d'équipe. Le nombre de membres a augmenté en flèche au cours des dernières années. De 125 en 1995, la FFQ compte aujourd'hui 900 membres. □

IL EST TEMPS DE PARLER DE DIVIDENDES SOCIAUX.

PARLER DE PAUVRETÉ, D'EXCLUSION, DE MEILLEURE REDISTRIBUTION DES RICHESSES, C'EST PAS MAL MOINS À LA MODE QUE DE PARLER DE GLOBALISATION ET DE DIVIDENDES AUX ACTIONNAIRES. POURTANT, NOUS LE DEVONS AUX PLUS DÉMUNIS PARCE QUE, COMME TOUT LE MONDE, ILS ONT DROIT À UNE VIE MEILLEURE. LES MEMBRES DE LA CSQ SE SONT TOUJOURS BATTUS POUR FAVORISER LA JUSTICE SOCIALE ET CONTRER LA MARGINALISATION DES PLUS PAUVRES PARCE QU'ILS ONT TOUJOURS CRU QU'IL EN ALLAIT DE L'INTÉRÊT DE TOUTE LA SOCIÉTÉ.

DÉFENDRE LES VRAIES VALEURS.

Centrale des syndicats du Québec



VU SU LU

BAS-RICHELIEU

Paru récemment : *Le monde communautaire du Bas-Richelieu*, sous la direction de Claude Desautels, avec la collaboration de Monique Roberge et René Lachapelle, à la fois recension exhaustive (233 pages, plus des annexes) et court historique des organisations communautaires de la région. Pour un bon bout de temps, un livre de référence pour ceux qui œuvrent dans le Bas-Richelieu. Disponible au coût de 20\$ (plus 5\$ pour frais de manutention) à : **CDC du Bas-Richelieu**, 71, rue de Ramsay, local 208, Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1, Tél. : 450-746-7871. Téléc. : 450-746-7108, Courriel : cdcbr@aide-ointernet.org

SUIVI+ A SUIVRE

LA GUERRE ? NO SIR !

Nos impôts pour la paix : des Québécois-es refusent de payer la portion des prélèvements fiscaux d'Ottawa qui finance les activités militaires. En 2001, 8 % des impôts fédéraux iront au ministère de la Défense. «Nous refusons la conscription de notre argent à des fins militaires», explique Dominique Boisvert, de *Nos impôts pour la paix*.

Depuis 10 ans, le groupe créé par Serge Mongeau, demande au gouvernement de créer un fonds pour la paix. En attendant, l'argent retenu est investi dans un fonds temporaire, et les intérêts servent à financer diverses activités pour dénoncer la guerre et promouvoir le pacifisme.

«Ce n'est pas une forme d'évasion fiscale», soutient Dominique Boisvert. Le ministère du Revenu ne voit évidemment pas les choses du même œil. Quand un-e contribuable ne paie pas une partie de ses impôts, les intérêts s'accumulent, et le fisc se paie à même les remboursements de TPS, les allocations familiales, etc. Les convictions peuvent avoir un prix... Plus d'informations à : www.cam.org/~nipp

INVESTISSEMENTS RESPONSABLES

Développement et Paix a remis, le 3 avril, à Pierre Pettigrew, ministre du Commerce international du Canada, 130 000 lettres signées par des Canadiennes et des Canadiens réclamant une réglementation adéquate des activités de la Société pour l'expansion des exportations et entreprises canadiennes qui font des affaires au Sud.

«La Société pour l'expansion des exportations et les entreprises privées doivent respecter les conventions internationales (sur les droits de la personne, les droits sociaux et les droits des autochtones) et les normes environnementales dans leurs projets dans les pays du tiers-monde. Nous voulons des investissements responsables», mande le communiqué de presse de M. Fabien Leboeuf, le directeur général de Développement et paix.

Développement et Paix

5633, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1N 1A3
Internet : www.devp.org
Téléphone : 514-257-8711
Télécopieur : 514-257-8497
Courriel : info@devp.org

(Sur le même sujet, lisez le dossier du Groupe de recherche universitaire GRAMA, sur les activités des minières canadiennes en Afrique, dans le présent numéro de *Recto Verso*.)

LA MONDIALISATION DE
L'ÉCONOMIE, DISENT-ILS,
VA ENTRAÎNER UNE
AUGMENTATION DE LA
RICHESSSE.

LA  RICHESSE,
ÇA SE PARTAGE!



RECENSEMENT • CENSUS



Soyez du nombre dès aujourd'hui!

Veuillez remplir le questionnaire du recensement et le poster d'ici le mardi 15 mai. Assurez-vous que toutes les personnes de votre ménage sont du nombre, y compris vous-même.

Le recensement nous renseigne sur les personnes qui vivent au Canada; tous les cinq ans, il brosse un portrait des communautés de chez nous.

Les renseignements que vous fournissez permettent de prendre des décisions en matière d'emploi, d'éducation, de formation, de transport et de services offerts à tous, des enfants aux personnes âgées.

En vertu de la *Loi sur la statistique*, vos renseignements personnels demeurent confidentiels.

Si vous avez des questions, composez le

1 800 591-2001

www.statcan.ca

Soyez du nombre... d'ici le 15 mai.



Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

L'ÉCONOMIE SOCIALE CAHIER EN MOUVEMENT D'INFORMATION

produit par:



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



ÉCONOMIE SOCIALE
ACTION COMMUNAUTAIRE

L'ENGAGEMENT COLLECTIF

À la vie, à la mort!

Depuis près de dix ans, le marché funéraire québécois est envahi par des entreprises multinationales flairant les profits que pourrait engendrer la croissance des décès au cours des 45 prochaines années. Le réseau des coopératives funéraires québécoises veut protéger le caractère public de ce marché et offrir des services funéraires à moindre coût. Portrait d'un réseau d'entreprises d'économie sociale qui favorise la prise en charge des gens de leur destinée, jusqu'au bout de l'aventure humaine!

« Il faut se donner des institutions qui vont nous appartenir et qui vont répondre à nos besoins. Être le reflet de ce nous sommes et non la copie de l'étranger », déclare Michel Marengo, président de la Fédération des coopératives funéraires du Québec.

Photo: Alain Chagnon

Prise en charge collective et moindres coûts

« La mort devrait relever du domaine public comme toutes les autres étapes ou besoins inévitables de la vie: la naissance, l'éducation, le mariage, la santé. Pour plusieurs c'est la troisième plus grosse dépense qu'ils font dans leur vie après l'achat de la maison et de la voiture. »¹ Ces propos de Michel Marengo, président de la Fédération des coopératives funéraires du Québec (FCFQ), illustrent assez bien la mission que s'est donnée le mouvement coopératif.

« On s'inscrit dans un cheminement de prise en charge des gens de leur propre destinée. Il faut se donner des institutions qui vont nous appartenir et qui vont répondre à nos besoins. Être le reflet de ce nous sommes et non la copie de l'étranger », ajoute-t-il. « Les multinationales américaines évacuent le sacré. Aux États-Unis, les prêtres protestants se déplacent, la cérémonie peut se faire n'importe où. Les salons funéraires, comme les églises, sont plus petits. Ils veulent reproduire leur modèle alors qu'ici c'est encore le lieu et l'occasion d'un rassemblement de familles et d'amis nombreux », précise Alain Leclerc, directeur général de la Fédération des coopératives funéraires du Québec (FCFQ).

Les coopératives ont également comme mission d'offrir des services funéraires à moindre coût. Avant leur implantation, en 1972, les consommateurs québécois payaient 20 % de plus que les autres Canadiens pour un service funéraire, selon une étude du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce. En 1993, le prix des funérailles était de 4 503 \$ pour le Canada, 3 920 \$ pour l'ensemble

du Québec et 2 225 \$ pour les utilisateurs d'une coopérative funéraire québécoise, un écart favorable aux coopératives qui a toutefois tendance à se réduire face aux petites entreprises familiales en région. Aujourd'hui, un service complet peut coûter plus de 4 000 \$ et le service le moins cher, soit l'incinération sans exposition, moins de 1 000 \$ dans une coopérative. Mais les écarts avec le marché canadien et québécois se maintiennent, à l'avantage des coopératives.

Des membres informés mais vieillissants

De plus, les coopératives ne s'intéressent pas à leurs membres-clients qu'au moment de leur décès. « On amène les gens à réfléchir et à décider d'avance de la gestuelle d'accompagnement, à préparer leur famille. On désire donner des services aux membres à partir du moment où ils achètent leur carte de membre »,² explique Michel Marengo. La FCFQ publie à 75 000 exemplaires le magazine Profil et organise un colloque annuel sur le thème : La mort parlons-en!

La direction des coopératives du ministère de l'Industrie et du Commerce se préoccupe toutefois du vieillissement des membres administrateurs : « Sans mettre en doute les capacités et les compétences de ces personnes, il n'en demeure pas moins que les coopératives doivent mettre en place des mécanismes favorisant la venue de nouveaux administrateurs qualifiés »

¹ David contre les Goliath de la crémation, entrevue avec Michel Marengo, *Recto Verso*, numéro 275, novembre-décembre 1998.

² Op cit.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce
partenaire des entreprises
d'économie sociale

Québec 
Industrie et
Commerce

www.mic.gouv.qc.ca



Photo: Alain Chagnon

TALON D'ACHILLE DE GOLIATH ET LES ALLIÉS DE DAVID

*Alain Leclerc, directeur général de
la Fédération des coopératives
funéraires du Québec*

La Fédération des coopératives funéraires du Québec (FCFQ) a officiellement déposé une offre à la multinationale états-unienne Stewart pour acquérir les salons funéraires Urgel Bourgie (et Lépine-Cloutier de Québec). La Fédération pourrait ainsi plus que doubler ses actifs, s'accaparer de plus du quart du marché québécois et mettre les pieds sur l'Île de Montréal, terrain dont elle est absente et qu'elle convoite depuis de nombreuses années. Il s'agit d'un réel revirement de situation en l'espace de seulement trois ans. Goliath avait un talon d'Achille et David a déniché des partenaires financiers pour livrer la bataille et assurer son développement.

Au début des années 90, des multinationales se lançaient à l'assaut du marché en faisant des acquisitions en série, souvent sans égard à la valeur réelle des entreprises et sans se soucier, au Québec, de la présence des coopératives. Très agressives, elles ont tenté de s'emparer du marché funéraire en Amérique du Nord, en Europe et en Australie en achetant des entreprises à prix fort avec l'objectif de monter les prix une fois le marché sous leur contrôle. Depuis 1997, la valeur des actions de ces principales multinationales funéraires lourdement endettées est en chute libre, l'action ayant tombé d'environ 30 \$ à près de 2 \$ dans la plupart des cas.

Les multinationales en difficulté

Service Corporation International (SCI) traite environ 5 000 décès par année au Québec, principalement au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Outaouais, à Québec, à Montréal et sur sa rive sud. Ne pouvant percer le marché du Bas du Fleuve où les coopératives sont bien implantées, elle s'est départie de ses salons en Gaspésie, trop isolés. Pour réduire sa dette de près de 3,5 milliards \$, l'entreprise texane a mis en vente toutes ses activités non directement liées aux services funéraires et plus de 400 salons mais pas encore ceux du Québec.

L'entreprise Loewen de Vancouver possède les salons funéraires Papermint & Sons à Montréal et Guay sur sa rive nord, gérant ainsi près de 2 400 décès québécois. Placé sous la Loi de la protection de la faillite depuis juin 1999, elle a mis en vente 200 salons funéraires et 170 cimetières aux États-Unis.

Mais la palme du nombre de décès revient à l'entreprise Stewart de la Nouvelle-Orléans qui en faisant l'acquisition des 75 salons d'Urgel Bourgie et Lépine-Cloutier en 1996 au coût de 135 millions \$ s'accapare de 9 000 funérailles par an sur le marché québécois. Devant supporter une dette de près de 1 milliard \$, Stewart s'est

lancé, elle aussi, dans une opération de délestage, mettant en vente ses actifs situés à l'extérieur des États-Unis, dont ses salons québécois.

L'opportunité des coopératives

Avec l'aide du Réseau d'investissement social du Québec pour les études de marché et du potentiel de développement et un partenariat financier avec la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs (Québec), la Caisse centrale Desjardins, le FondAction de la CSN et Investissement Québec (pour la garantie de prêt), le mouvement coopératif funéraire a pu faire progresser sa part du marché québécois de 7 à plus de 12 %, entre 1993 et 1999. Cette croissance a résulté en l'ouverture de six nouvelles coopératives, une multiplication des points de service et une augmentation de plus de 100 % du chiffre d'affaires grâce à un investissement de l'ordre de 27 millions \$.

La prochaine manche se déroule sur le terrain des ligues majeures. Lors d'une première rencontre exploratoire, la Banque de développement du Canada et le Fonds de solidarité de la FTQ se sont joints aux partenaires financiers initiaux pour étudier une éventuelle participation, confirme Réjean Wathier de FondAction. Assisterons-nous à un premier partenariat des deux fonds syndicaux?

La tête achète, la base construit

Si la transaction se concrétise, le défi reste important selon plusieurs personnes interrogées. La FCFQ avait l'objectif de mettre les pieds à Montréal en 1999, révélait Michel Marengo, président de la Fédération, à l'automne 1998. En 2001, elle a la chance de la faire mais la mobilisation du milieu, nécessaire à l'implantation de coopératives funéraires, est encore au stade embryonnaire.

Le développement imposé par en haut comporte des risques. Le directeur général de la FCFQ, Alain Leclerc, reconnaît le danger mais demeure confiant : « Pour les quatre entreprises dont nous avons fait l'acquisition au cours des dernières années, nous avons recruté entre 1 000 et 2 000 membres, en s'appuyant sur les réseaux en place et privilégiant le contact personnel pour la vente des cartes de membres. De plus, nous conservons les employés des entreprises. Il faut les informer, les intégrer au fonctionnement de la coopérative, gérer leur insécurité. Les employés de deux des quatre entreprises acquises se sont syndiqués mais ce n'est pas un problème. C'est une pratique commune dans les coopératives funéraires. »



Un réseau en plein développement

Les 34 coopératives québécoises ont traité 6 649 funérailles en 1999 dans leurs 100 points de service, s'accaparant 12,2 % du marché funéraire québécois. En 1993, elles ne traitaient que 3 636 décès, soit 7 % du marché. Prises globalement, elles occupent maintenant la première position pour le nombre de points de service et la deuxième position pour le nombre de funérailles traitées et la part de marché, derrière les Salons funéraires Urgel Bourgie.

Les 28 coopératives membres de la Fédération des coopératives funéraires du Québec (FCFQ) possédaient des actifs de 77,3 millions \$ en 1999, soit 50 M \$ de plus que six ans auparavant. Elles ont un budget d'opération global de 21 millions \$ dont 5 M \$ sont consacrés à la masse salariale. Elles comptent plus de 120 000 membres, versant une part sociale à vie de 10 à 20 \$ et des membres siègent bénévolement sur différents comités de gestion, de recrutement et de formation.

Les 28 coops emploient près de 600 personnes, dont une centaine à temps plein, près de 200 à temps partiel et environ 300 porteurs à contrat.

Les porteurs sont essentiellement des hommes mais des femmes occupent près de 75 % des postes d'accompagnement et de conseillers aux familles. Le salaire horaire moyen tourne autour de 14,50 \$. Des étudiants du Collège de Rosemont à Montréal effectuent des stages comme embaumeurs dans 52 % des coopératives du réseau.¹

Une deuxième vague

La première coopérative funéraire fut fondée à Château-Richer, près de Québec, en 1942 mais le mouvement a réellement pris son envol dans les années 70, dans un contexte où la volonté populaire de se prendre en main a également atteint ce secteur. L'arrivée des multinationales états-unienues sur le territoire québécois et d'une nouvelle direction dynamique à la tête de la fédération a stimulé une deuxième vague de création de coopératives funéraires depuis 1993.

Les coopératives funéraires sont bien implantées dans le Bas-Saint-Laurent, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans la région de Québec-Charlevoix, en Estrie et en Abitibi-Témiscamingue. 70 % des décès traités par les coopératives le sont dans ces cinq régions qui

comptent 63 % des points de service du réseau.

Une rentabilité accrue

Malgré le développement rapide du mouvement et un endettement qui est passé de 4,7 à 27,4 millions \$ en six ans, les coopératives ont réussi à accroître la rentabilité du réseau avec des marges nettes de 7,2 % en 1999, en hausse de 1 % par rapport à 1995. À titre comparatif, la marge de profit net de l'industrie funéraire canadienne était de 11 % en 1995.

Les coopératives traitant moins de 50 décès par année et n'ayant pas de permanence ainsi que celles traitant plus de 100 décès par année font des surplus d'opération. Le passage de 50 à 100 funérailles traitées annuellement s'avère une étape de croissance charnière. Trop petites pour rentabiliser les opérations reliées à leur permanence, ces coopératives sont condamnées à agrandir leur territoire ou à partager une direction générale à deux ou trois coopératives, selon Alain Leclerc, directeur général de la FCFQ.

¹ Statistique tirée du Portrait sectoriel de la main d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire, CSMO-ESAC, automne 2001.

« Il ne suffit pas de faire plus, il faut aussi faire mieux »

—Robert Gaudreault, coopérant au Lac-St-Jean

« La qualité, c'est un tas de petits détails, comme l'allure du bureau où on reçoit les familles, la propreté des véhicules, la tenue vestimentaire des porteurs, le confort des salons, la qualité de l'accueil. Ce travail n'est jamais terminé, il faut toujours chercher à améliorer nos façons de faire », précise Robert Gaudreault. Retraité depuis quelques mois, Robert Gaudreault a fait carrière dans les services financiers. Il était directeur du Centre financier Desjardins à Alma. Il a accepté de siéger au conseil d'administration de la Coopérative funéraire du Lac Saint-Jean en 1989 et il y occupe la fonction de président depuis trois ans.

« Il ne suffit pas de faire plus, il faut aussi faire mieux. Ça ne coûte pas tellement plus cher de bien faire les choses. On se rend compte chez nous qu'on a une clientèle plus sophistiquée qui vient pour nos services. Il y a quelques années, certaines catégories de personnes ne seraient pas venues à la Coopérative. Maintenant, elles nous font confiance » Au sein de la Fédération, Robert Gaudreault apporte donc une solide et vaste expérience. « Je n'ai pas l'intention d'être passif! J'ai travaillé avec beaucoup de gens dans mon travail, j'ai œuvré sur le développement d'un grand nombre de projets. C'est ça qui m'attire au plan provincial. »

Témoignage extrait du bulletin de la Fédération des coopératives funéraires du Québec, avril 2001.

MODÈLES COOPÉRATIFS

La FCFQ privilégie le modèle des coopératives de consommateurs, favorisant avant tout des services aux membres au moindre coût. Il existe également d'autres modèles coopératifs. La Coopérative de développement régional (CDR) de Montréal promeut la formation de coopératives de travailleurs ou de solidarité, formule permettant un partenariat entre les usagers, les travailleurs et des groupes de soutien. Elle travaille actuellement à l'implantation d'une coopérative de travailleurs comme actionnaire partiel d'une entreprise funéraire montréalaise et informe régulièrement la FCFQ de ses démarches. Le directeur général de la CDR, Guy Bisillon, croit qu'il est théoriquement possible pour deux formes de coopérative de se côtoyer mais reconnaît que l'homogénéité du mouvement rend sa dynamique plus facile.

LES TENDANCES D'UN MARCHÉ EN EXPLOSION

L'urbanisation a entraîné la commercialisation des pompes funèbres. Le salon funéraire a remplacé le salon familial et l'entreprise familiale a tassé l'artisan croque-mort. La majorité de ces entreprises ont quitté le giron familial depuis une dizaine d'années ou le quitteront au cours des 15 prochaines années, pour être vendues à une multinationale, un autre directeur de funérailles ou une coopérative.

Suivant la courbe d'augmentation des gens âgés de plus de 65 ans, le nombre de décès au Québec, tout comme dans le reste de l'Amérique du Nord, doublera d'ici les 45 prochaines années. Selon une étude menée aux États-Unis, les raisons avancées par plus de 40 % des gens pour justifier le choix d'une entreprise funéraire sont le fait qu'elle a déjà servi la famille, sa réputation et son emplacement. L'arrangement préalable et le prix ne comptent que pour 14 et 9 % des répondants. Le cumul de ces deux facteurs explique aisément l'engouement pour l'acquisition des salons funéraires existants de ceux qui ont flairé la bonne affaire.¹

Michel Marengo

L'avenir se joue maintenant

L'utilisation commune de véhicules, laboratoires et fours crématoires sur une base régionale est génératrice d'économies. Le pouvoir d'achat de cercueils l'est également. L'entreprise privée a compris l'équation, les coopératives aussi et leur taille joue en leur

faveur. L'entreprise funéraire états-unienne moyenne traite 117 décès par année comparativement à 153 décès pour l'entreprise québécoise et 237 pour la coopérative funéraire moyenne.

Les revenus des grandes entreprises reposent de plus en plus sur l'exécution de contrats de préarrangements funéraires. De 300 à 400 millions \$ profitent actuellement dans les coffres des entreprises funéraires québécoises à ce seul chapitre. Les coopératives disposent de l'avantage de leur membership. Les coopératives vendent un préarrangement pour trois décès traités, un taux comparatif à celui de la moyenne des grandes entreprises. C'est là, présentement, que se joue le marché des funérailles de demain se joue présentement.

Le phénomène de la disposition du corps des défunts par la voie de la crémation augmentera dans les années à venir. Le taux de crémation québécois est actuellement de 33 %. L'industrie réagit en offrant de nouveaux produits et services : installation d'un columbarium, vente d'urnes en bronze ou en marbre, cérémonies particulières. La montée des baby-boomers, la baisse de la pratique religieuse et la recherche de nouveaux rites provoquent une modification de la demande. Les gens cherchent de nouvelles formes de célébration, des funérailles axées sur les valeurs ou les expériences du défunt. L'avenir appartient aux entreprises qui s'ajusteront au changement.

¹ Le marché funéraire au Québec, Fédération des coopératives funéraires du Québec, janvier 2001, 3^e édition.

Ce cahier d'information de quatre pages traitant du développement de l'économie sociale au Québec est édité conjointement sous l'entière et seule responsabilité des trois organisations suivantes :



Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome et permanente visant la promotion et le développement de l'économie sociale. Le Chantier est une corporation à but non lucratif regroupant les grands mouvements sociaux, les acteurs du développement local et les promoteurs d'entreprises d'économie sociale.



Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC), organisme à but non lucratif, vise à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de développement et de formation à l'intention de la main-d'œuvre et des entreprises et organismes du secteur, en favorisant et en consolidant la concertation et le partenariat sur une base sectorielle. Le CSMO est financé par Emploi-Québec.



Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) est un fonds de capital de risque à but non lucratif qui a pour mission de rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale. Il vise à soutenir l'essor des entreprises collectives par l'injection de capital de connivence servant de levier financier pour la réalisation de leurs projets.

Les bureaux de ces trois organisations sont situés au Complexe Desjardins à Montréal. On peut les contacter aux numéros de téléphone suivants :

Chantier : (514) 281-2320
CSMO : (514) 281-7359
RISQ : (514) 281-2355

Ligne sans frais commune pour les trois organismes : 1-888-251-3255

Production de ce cahier : Gaétan Beaudet, Jean Robitaille et Élise Tessier.

Graphisme : Composition Fleur de Lysée.

Ce cahier d'information est publié six fois par année et inséré à 100 000 exemplaires dans chaque édition du magazine *Recto Verso*. Les coûts d'achat de cet espace sont assumés par ces trois organisations et leurs commanditaires.

FONDACTION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

La Caisse d'économie
Desjardins des Travailleuses
et Travailleurs (Québec)

SUIVI+ À SUIVRE

COTE D'ÉTHIQUE

Des fonds mutuels se soucient du bien-être des gens et de l'environnement. Ils bannissent les investissements dans le tabac, l'armement, les jeux de hasard, le nucléaire et la pornographie, et donnent priorité aux droits des travailleurs-ses, au développement régional, à la création d'emploi... Ces critères définissent les fonds éthiques.

Le Groupe canadien pour l'investissement socialement responsable tient un colloque, du 3 au 5 juin 2001, à l'Hotel Wyndham, à Montréal, pour discuter tendance, dans ce domaine, avec Jean-Claude Scraire (Caisse de dépôt et de placement du Québec) et des spécialistes des États-

Unis, de France, de Suisse et d'Écosse.

Le Groupe canadien pour l'investissement socialement responsable compte 350 membres au Canada, dont le **Fonds de solidarité de la FTQ**. Le **Fondation** de la CSN projette en devenir membre. Actuellement, les fonds éthiques ne représentent que 3% des investissements canadiens dans ce secteur financier. Pour s'informer sur cette réunion : site Internet canadien (donc unilingue anglais) : www.socialinvestment.ca/courriel : sio@web.net

PARRAINAGE CIVIQUE

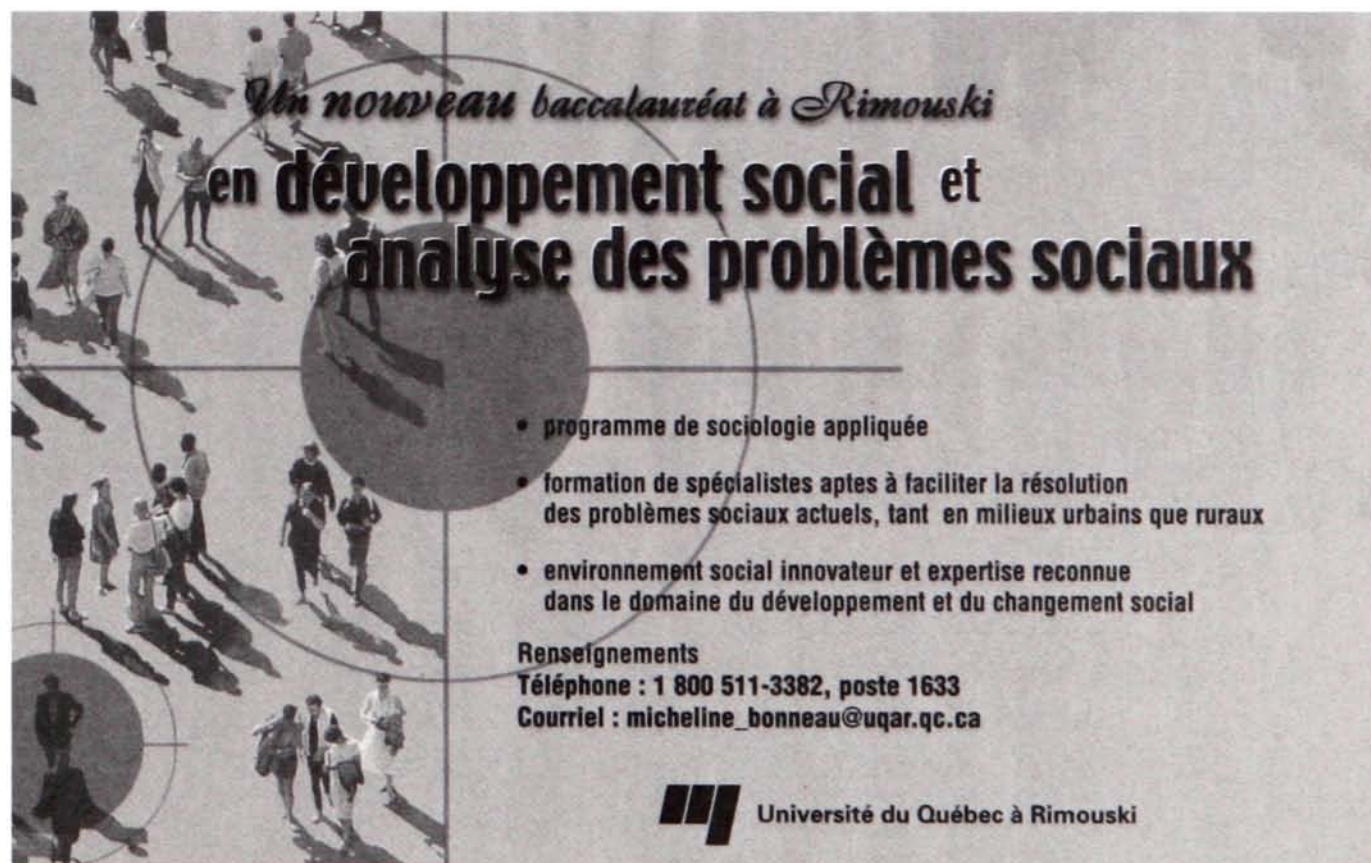
Le Parrainage Civique a commencé à l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine, il y a 25 ans. M. Gérard Hamon se dévouait auprès des personnes psychiatriquées. Il avait observé qu'elles étaient trop souvent laissées à elles-mêmes. Il a mis sur pied Parrainage Civique pour les patients-es

s'appropriant à quitter l'institution. À l'époque commençait la désinstitutionnalisation, bientôt suivie du «virage milieu». Parrainage Civique permettrait de soutenir les adultes dans leur intégration sociale. Les personnes aux prises avec des problèmes de déficience pouvaient ainsi briser leur isolement. Vingt-cinq ans après, une centaine de filleuls sont en attente d'un parrain ou d'une marraine. Il existe 25 bureaux de Parrainage Civique à travers la province.

Certains jumelages fonctionnent depuis fort longtemps. «Nous avons même un jumelage qui se poursuit depuis 23 ans», nous apprend Anne-Louise Guay, directrice de Parrainage Civique de l'est de l'île de Montréal. Daniel Robineau, enseignant à la retraite : «J'avais de l'expérience dans le domaine de l'enfance inadaptée, étant donné que je leur avais enseigné au

niveau primaire. Je n'avais pas côtoyé d'adultes souffrant de déficience. Cela fait un an et demi que je suis devenu parrain et je trouve cela très valorisant. Pour moi, mon filleul est devenu un petit frère. On pratique plusieurs activités ensemble, au moins une fois par semaine. On va au cinéma, à la natation. On assiste à des spectacles.»

«Malheureusement, la santé mentale fait peur à d'excellents parrains potentiels», déplore Mme Guay. Parrainage Civique de l'est de l'île de Montréal, qui couvre le territoire de la rue Saint-Laurent jusqu'à Pointe-aux-Trembles et Rivière-des-Prairies, célèbre en 2001 son 25^e anniversaire. L'organisme profite du financement de Centraide et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre. Parrainage Civique de l'est de l'île de Montréal : 514-255-1054. □



Un nouveau baccalauréat à Rimouski

en développement social et analyse des problèmes sociaux

- programme de sociologie appliquée
- formation de spécialistes aptes à faciliter la résolution des problèmes sociaux actuels, tant en milieux urbains que ruraux
- environnement social innovateur et expertise reconnue dans le domaine du développement et du changement social

Renseignements
Téléphone : 1 800 511-3382, poste 1633
Courriel : micheline_bonneau@uqar.qc.ca

 Université du Québec à Rimouski

20 AVRIL 2001.
Peu avant l'ouverture
du Sommet des
Amériques, des
manifestants font
tomber un pan du
mur du périmètre de
sécurité, boulevard
René-Lévesque.

PHOTO BENOÎT AQUIN
POUR RECTO VERSO



QUÉBEC 2001

L'Alliance sociale continentale (ASC) a engrangé son premier succès avant même le début du Sommet des Amériques à Québec. Les ministres du commerce des 34 pays qui négocient la Zone de libre-échange des Amériques (Zléa) ont consenti, à l'issue de leur rencontre de Buenos Aires (avec, comme d'habitude, les très sélects membres de l'*Americas Business Forum*) à rendre publics les textes de la négociation. C'était la revendication première que martelaient depuis des mois les membres de l'ASC. L'ASC est composée des plus grandes organisations syndicales, environnementales, de consommateurs-trices et de coopération internationales des trois continents et, au moins dans les pays du Sud, parmi des plus importantes organisations paysannes.

Les militants-es se sont mobilisés au Québec, au Canada et dans les trois Amériques. Ils ont mérité cette victoire à l'ASC. Ils ont été des alliés qui ont informé, formé, instruit. Même ceux qui s'opposent farouchement à toute forme de libéralisation du commerce (ce qui n'est pas la position de l'ASC) ont contribué à ce premier succès.

La jeunesse forme ces nouvelles troupes de choc. Nous la pensions blasée, revenue de tout. La revoilà. Elle apprend, elle réfléchit, cherche ses marques, elle trouve.

La police se dressait sur son chemin. Les forces de l'ordre confondent encore sécurité publique et intimidation politique. La frontière est mince entre l'usage raisonnable et l'abus de la force, des armes dangereuses pour les manifestants-es pacifiques (le plus grand nombre, de loin) et des gaz qui ont littéralement intoxiqué la ville hôte.

La population de Québec, singulièrement celle de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Roch, a

Le Sommet des peuples s'est ainsi campé dans le rôle d'interlocuteur des chefs d'État. Personne n'aura l'idée saugrenue de prétendre que la quarantaine d'organisations qui avaient accepté l'invitation de ces derniers à venir s'exprimer au nom de la *société civile* au Sommet officiel puissent valablement remplir ce rôle, en lieu et place de l'Alliance sociale continentale.

La Conférence des parlementaires des Amériques (COPA), créée à l'initiative du président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jean-Pierre Charbonneau, a d'ailleurs rappelé aux chefs de gouvernement que, tôt ou tard, les accords qu'ils veulent négocier aboutiront dans les chambres législatives, devant les élus-es des peuples. Vouloir les placer devant le fait accompli d'accords signés... sans leur accord, est adopter la politique du pire. Aux Sommets, s'est posé du début à la fin la question de la représentativité et de la légitimité des uns et des autres. L'ambiguïté devra être levée.

Pour un *non-événement*, comme se sont plu à le qualifier quelques sagaces et cyniques observateurs, **le Sommet des Amériques** en fut tout un. Il a fait la manchette dans le monde entier pendant une semaine. Personne, à l'étranger, ne s'est trompé sur la portée de ce qui s'y passait. C'est géant ! L'Organisation de coopération et de développement économique (l'OCDE, les pays les plus riches, les plus développés) et l'Organisation mondiale du commerce (l'OMC) veulent pour les Amériques ce que les pays réunis à Seattle, en 1999, pour le cycle de négociation du *Millennium*, leur avait refusé : un nouvel ordre mondial placé sous le signe de la soumission de la politique, de l'environnement, des sociétés à la finance internationale.

QUÉBEC 2001 LES ACTEURS

Les rencontres aux plus hauts échelons se sont succédées au Québec pendant une semaine. Dans les rues, manifestants-es et policiers-ères, pacifiques ou brutaux, ont offert au monde l'image de profondes divisions dans la marche vers l'intégration continentale.

PAR RICHARD AMIOT | PHOTOS BENOÎT AQUIN | COORDINATION PATRICK ALLEYN

été la vraie héroïne des affrontements de rue : piégée, gazée, elle a supporté avec stoïcisme les inconvénients multiples. Comment la dédommagera-t-on ?

Commons Frontiers et le **Réseau québécois pour l'intégration continentale (ROIC)**, les composantes canadienne et québécoise de l'ASC, ont réussi, malgré la modestie des moyens mis en œuvre et les embûches de toutes sortes, à tenir le Sommet des peuples dans la dignité, sans que cela ne dégénère en foire d'empoigne.

Le peuple, dans tout ça ? Il est partout. Il a manifesté par la grande Marche des peuples dans les rues de Québec (30 000 marcheurs, selon la police, 60 000, selon les organisateurs). Il a manifesté, dans ses composantes les plus radicales ou les plus festives, sous le Mur de la honte érigée au périmètre des chefs d'État. Il est dans l'ordre démocratique que ceux-ci représentent, avec ses imperfections (le pire système politique, à l'exception de tous les autres, a dit Churchill). Il fait, désormais, partie du processus et on ne l'en écartera plus. ▢

On l'a tour à tour traitée de «Poster-girl de la nouvelle gauche», «pin-up de l'anti-mondialisation», «propagandiste socio-syndicale», Naomi Klein dérange. Et chaque jour, elle remercie le ciel de pouvoir continuer.

PAR NICOLAS BÉRUBÉ | PHOTOS BENOÎT AQUIN

NAOMI KLEIN

RETOUR À L'ACTIVISME DES ANNÉES 1930

Il arrive souvent à Naomi Klein d'avaloir son café de travers en tournant les pages du *Globe and Mail*, le journal pour lequel elle travaille. Mais le 17 avril dernier, à trois jours du Sommet des Amériques, sa lecture matinale s'est transformée en véritable descente aux enfers. Partout, des textes qui condamnaient les militants-es anti-mondialisation, leur naïveté, leur manque de cohérence, et leur vision *rose-nanane* du monde qui les entoure. Le plat de résistance : un long papier rédigé de la main de Brian Mulroney, qui parle de la Zléa avec une tendresse telle que Mila a dû en être jalouse. «De lire toutes ces

attaques, concentrées la même journée, juste avant le Sommet, ça m'a complètement jetée par terre, dit-elle. C'était vraiment de la m...»

Elle a appelé au journal, et elle était tellement furieuse que son éditeur a doublé l'espace accordé à sa chronique du lendemain. Sur une page complète, elle s'est donc appliquée à mettre en pièces les arguments que Mulroney avait ficelés la veille. «Est-ce que le libre-échange va nous permettre de rebâtir notre système de santé? De mettre fin à la pauvreté infantile? De financer un meilleur système d'éducation? D'utiliser des énergies plus propres? Bref, de bâtir une société meilleure et plus

juste? Non : seule une poignée de multinationales vont en profiter, exactement comme elles le font actuellement...»

Ainsi va la vie, pour Naomi Klein, journaliste, activiste anti-branding, et, depuis peu, porte-parole du mouvement contre la mondialisation néolibérale. Publié il y a un peu plus d'un an, son livre *No Logo : la tyrannie des marques*, est devenu LE livre de référence pour les activistes du monde entier, de Paris à Jérusalem, de Sydney à New York. «Bible du mouvement anti-globalisation», selon le *New York Times*, *No Logo* est le fruit de quatre années de travail passées à disséquer les pratiques

pas toujours catholiques des multinationales dopées aux profits. À interviewer les travailleurs-es des *sweatshops* du tiers-monde qui brûlent leur vie pour fabriquer les objets dont nous meublons la nôtre. À défaire les images *glamour* que fabriquent, à coup de milliards, les entreprises qui veulent nous faire croire que le secret de la jeunesse éternelle se cache au fond d'un pot de crème hydratante ou que la vie ne commence à devenir vraiment intéressante que lorsqu'on est assis au volant d'un cabriolet décapotable.

Et les médias en redemandent. Durant les semaines qui ont précédé le Sommet des Amériques, ►

Photo: Naomi Klein, rue St-Jean, à Québec, le 21 avril 2001, durant le Sommet des Amériques, tout près des affrontements aux abords du périmètre de sécurité.

PHOTO BENOÎT AQUIN
POUR RECTO VERSO

les journalistes faisaient la file pour l'interviewer. *Maclean's* (500 000 exemplaires) l'a mise en première page. Dans la foulée, *La Presse*, *Le Devoir*, *Voir*, et *Le Soleil* ont tous réalisé des entrevues avec elle. Tout le monde a eu droit à son « 15 minutes avec Naomi ».

LE CULTE DES IMAGES

Naomi Klein a la tête de l'emploi. Belle, articulée, drôle : à 31 ans, elle a le profil qu'il faut pour expliquer les enjeux de la mondialisation néolibérale à Monsieur-Madame Tout-le-monde aux nouvelles de 18h. « Ça doit être parce que je ne porte pas de *dreadlocks* et que mes vêtements sont propres qu'on pense à m'interviewer », blague-t-elle, consciente que le culte de l'image, qu'elle dénonce, est celui-là même qui lui donne un coup de pouce.

« Aujourd'hui, les compagnies se dissocient de plus en plus des produits qu'elles vendent et consacrent plutôt leurs moyens à créer, entretenir et vendre une image, dit-elle. *Microsoft* ne vend pas des logiciels, mais des solutions; *Nike* ne vend pas des souliers, mais du mouvement; *Coke* et *Pepsi* ne vendent pas de l'eau sucrée, mais la jeunesse éternelle et le plaisir de vivre. » Klein dénonce cette façon de faire, et le message qu'elle veut faire passer est simple : *Nike* ne vend pas du « mouvement », mais bien des « souliers »; ces « souliers » ne sont

« Si les idées ne circulent pas, les gens ont l'impression que les désastres du capitalisme sont inévitables donc justifiables »

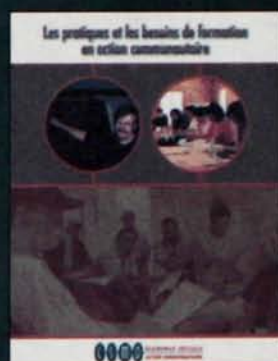
pas faits par Tiger Woods ou Michael Jordan, mais par des travailleurs dans les pays les plus pauvres de la planète; ces travailleurs-ses sont souvent mal traités, humiliés et payés à des salaires ridiculement bas.

Aucun syndicat n'est toléré. Les économies ainsi réalisées par les multinationales sont utilisées pour financer les méga-campagnes de marketing (*Nike* a dépensé un demi-milliard en publicité en 1997, contre 25 millions dix ans plus tôt.), ce qui permet à *Nike* de faire croire qu'il vend du « mouvement », et non des « souliers ».

« Le *branding* est financé sur le dos des travailleurs des pays du Tiers-Monde », écrit Klein. « En 1992, Nike a payé 20 millions de dollars à Michael Jordan pour qu'il endosse ses produits. C'est plus que les salaires annuels combinés des 30 000 travailleurs Indonésiens qui ont fabriqué les souliers de Nike cette année-là. » C'est ce genre d'aberration qui, croit-elle, alimente le mécontentement grandissant des Occidentaux face aux marques et au sacerdoce du néolibéralisme. Son analyse : ce mécontentement est le catalyseur d'un important mouvement politique qui est en train de se dessiner à l'échelle de la planète.

Naomi Klein n'est pas devinnesse, mais elle ont prédit les événements de Seattle, où plus de 40 000 personnes ont pris d'assaut les rues pour

DU COLLECTIF EN ACTION



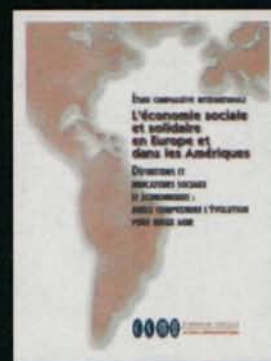
LES PRATIQUES ET LES BESOINS DE FORMATION EN ACTION COMMUNAUTAIRE



L'action communautaire face aux défis des technologies de l'information et des communications
LA FORMATION DES RESSOURCES HUMAINES



LA COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
Interaction conseil d'administration et direction générale
Une dynamique à mieux comprendre



Étude comparative internationale
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN EUROPE ET DANS LES AMÉRIQUES
Définitions et indicateurs sociaux et économiques : mieux comprendre l'évolution pour mieux agir

PUBLICATIONS RÉCENTES DISPONIBLES



- Téléphone : (514) 281-7359 • Télécopieur : (514) 281-0710 •
- Sans frais : 1-888-251-3255 • Courriel : info@csmoesac.qc.ca •

1, Complexe Desjardins, C. P. 7, Succursale Desjardins, Montréal (Québec) H5B 1B2

protester contre la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en novembre 1999. C'est l'étincelle qui a mis le feu aux poudres. Depuis, le mouvement anti-mondialisation est devenu plus fort, et Klein n'a cessé à la fois de le décrire et de participer à sa construction. À Porto Alegre, où des activistes du monde entier se sont réunis en janvier dernier, elle a assisté à la rencontre historique entre deux géants de l'anti-globalisation : José Bové, de la Confédération paysanne, et Jao Pedro Stedile, du Mouvement des sans-terre du Brésil. « C'est le début d'une solidarité nouvelle, internationale, ... globalisée ! », ironise-t-elle.

Plus récemment, elle était dans la foule lorsque le Sous-commandant Marcos et les zapatistes ont marché dans la capitale mexicaine. Une expérience qui l'a profondément marquée. « Il y avait 150 000 personnes dans les rues de Mexico, et tout le monde dansait, chantait... Là-bas, j'ai vécu quelque chose de très fort. J'ai vu que la solidarité pouvait transcender les ethnies et les classes sociales. »

Quel est le fil conducteur entre tous ces événements ? « À chaque fois, les gens défendent des idées qui ne sont pas palpables économiquement. Marcos parle du droit à la terre, de la nécessité de faire passer la dignité humaine avant le profit. Ce sont là des choses qui sont situées en dehors du discours capitaliste. C'est la société civile contre le capital. Et, à Québec, j'ai vu la même chose : à l'extérieur, les gens se battaient pour quelque chose que les dirigeants ne pouvaient quantifier. »

DÉPLAIRE

Jeudi soir, le 19 avril. À la veille du Sommet des Amériques, José Bové et Philippe Duhamel arrivent dans le stationnement d'un café communautaire de Québec. Avec eux, une jeune femme timide, habillée en jeans, qui se protège du froid avec un manteau ajusté. Lorsqu'elle ne parle pas, Naomi Klein pourrait facilement passer pour une étudiante qui fait attention à son *look*. À l'intérieur, elle ne s'assoit pas à la tribune avec les autres, mais dans l'assistance. Ce soir, elle n'est pas une activiste, mais une journaliste. Elle ira même jusqu'à poser des questions difficiles à Duhamel. Des questions du type : « Des gens violents vont s'infiltrer parmi les manifestants, et ils se foutent de ce que les médias diront d'eux parce qu'ils se foutent de la société. Allez-vous dénoncer leurs actes ? » La question a embêté tout le monde...

« Naomi a le tour de soulever la polémique, de poser les questions qui font réfléchir », explique Patrick Martin, responsable de la section éditoriale du *Globe and Mail*, et qui supervise son travail. « Ses idées sont différentes, et je crois que, sans le vouloir, son travail de *columnist* a une influence sur la ligne éditoriale du journal. Il est clair cependant que ses points de vue ne plaisent pas à tout le

« Est-ce que le libre-échange va nous permettre de rebâtir notre système de santé ? De mettre fin à la pauvreté infantile ? De financer un meilleur système d'éducation ? D'utiliser des énergies plus propres ? Bref, de bâtir une société meilleure et plus juste ? »

monde. Souvent, le journal n'est pas d'accord avec ce qu'elle écrit et je ne vous cacherai pas que certaines personnes ici la détestent profondément et la trouvent naïve. »

La principale intéressée est consciente que ce qu'elle écrit ne plaît sûrement pas à ses patrons. « C'est sans doute pour ça que j'ai toujours l'impression que je vais me faire renvoyer... [Rires] Et je ne suis pas la seule : aussitôt que je prends une semaine de congé, le *Globe* reçoit des tonnes d'appels de lecteurs fâchés, qui pensent que j'ai été mise à la porte ! »

« Je ne tiens pas ma chronique au *Globe* pour acquiesce. Je me considère très chanceuse d'avoir cette tribune. Aux États-Unis, ce serait impensable. Le *New York Times*, par exemple, ne pourrait tolérer une chronique hebdomadaire qui démontrerait tous ses arguments. Mais, peu importe, si ce que j'écris va à l'encontre des intérêts du journal, ils savent que je rejoins beaucoup de gens, donc que je fais vendre de la copie ! »

Pas étonnant que l'attention dont elle jouit commence à en agacer plus d'un. Avec Maude Barlow, du Conseil des Canadiens, le plus important regroupement progressiste au Canada, et Svend Robinson, le député néo-démocrate, elle est devenue la cible numéro un des chroniqueurs de droite. On l'a tour à tour traitée de « *Poster-girl* de la nouvelle gauche », de « *Pin Up* de l'anti-mondialisation » ou de « *Propagandiste socio-syndicale* ». « Mon travail, c'est de parler des enjeux de la mondialisation, de faire circuler les idées, pas d'attirer toute l'attention sur moi », dit-elle, hésitante, visiblement fatiguée d'être le bouc émissaire des *columnists* de droite. « Je donne beaucoup trop d'entrevues ces temps-ci. On me voit partout, et je n'aime pas ça. J'ai d'ailleurs déjà commencé à refuser certaines entrevues. Je parle trop, je n'écris plus assez. »

Elle trouve néanmoins le temps de lancer d'autres projets. C'est avec une détermination qu'elle dit avoir puisée à Mexico qu'elle a décidé de lancer, avec Maude Barlow, une pétition électronique, une semaine avant le Sommet des Amériques, afin de dénoncer le fameux « mur de la honte » et les 7 000 policiers mandatés pour le protéger. « Nous avons deux buts en faisant cela : montrer aux policiers que leur présence est contestée et légitimer le rôle des manifestants, pour qu'ils aillent à Québec en grand nombre. » Résultat : après seulement quatre jours, 5 000 signatures sont arrivées dans sa messagerie électronique. Elle en rit encore. « Je crois que nous avons gagné notre pari. »

Où puise-t-elle la force d'accomplir toutes ses actions ? « Quand je lis *The Economist* ou toute la m... publiée dans le *National Post*, ça me met en colère, ça m'enrage, dit-elle. Mais en même temps, ça me botte le derrière de lire cette propagande. ►

On a tous nos coups de fatigue, et moi, c'est de lire ça qui me remonte, qui me fait sauter sur mon ordinateur pour composer ma chronique de la semaine. Tout d'un coup, je me sens très chanceuse d'avoir une tribune pour riposter.»

«C'est tout un travail, par contre...», laisse-t-elle tomber à mi-voix.

LES ANNÉES TRENTE

La «Nouvelle gauche». L'expression est en voie d'être inscrite dans le dictionnaire, tellement elle est reprise dans les médias. Pourtant, Naomi Klein doute qu'elle soit appropriée pour décrire le mouvement anti-globalisation qui mobilise de plus en plus de gens aux quatre coins de la Terre. «Nous, les journalistes, nous aimons bien apposer l'étiquette "nouveau" sur les sujets dont nous parlons... C'est notre *branding* à nous ! Mais je ne crois pas à l'existence d'une nouvelle gauche. Je crois que la gauche est en train de vivre une période de renouveau et que de nouvelles idées commencent à circuler, de nouvelles figures commencent à émerger. Je travaille avec Maude Barlow et Judy Robeck, qui ne sont pas tombées de la dernière pluie, et nous avons des idées très semblables. L'activisme progressiste est loin d'être un phénomène récent. C'est un mouvement solidement ancré, qui apprend de ses défaites et qui bâtit sur ses forces. Il rejoint les jeunes comme les aînés, et c'est cela qui est fantastique !»

Ses idoles ? «De tous les penseurs de la gauche présentement actifs, je considère que le sous-commandant Marcos est le plus important : sa réflexion est profonde et ses actions sont très cohérentes. Je viens également d'écrire la préface de l'édition anglaise du livre de José Bové, un homme que je respecte beaucoup. Mais d'autres activistes travaillent dans l'ombre et beaucoup de gens très brillants sont maintenant devenus des activistes... Je crois qu'à mesure que les enjeux se précisent et que les gens sentent l'urgence d'agir, la frontière entre les intellectuels et les activistes va tendre à s'effacer de plus en plus. Ce n'est pas tout d'avoir des idées tout seul dans son coin : aujourd'hui, il faut s'impliquer.»

C'est pourquoi elle considère que le mouvement de contestation qui est en train de naître prend racine non pas, comme certains commentateurs aiment le dépeindre, dans le mouvement *hippie* des années soixante, mais bien dans l'activisme de l'entre-deux guerres, au début des années trente. «Durant les années 1960, il y avait un mouvement principalement composé de jeunes, qui s'opposaient à la guerre du Vietnam et au nucléaire. Maintenant, le mouvement rassemble des gens de divers horizons. Vieux, jeunes, parents, étudiants, travailleurs : toute la société est représentée. C'est pour cela que je fais souvent référence aux

«Dans les zones-franches, ces territoires situés dans les pays pauvres et où les gouvernements ne perçoivent aucun impôt et n'appliquent aucune législation, des travailleurs précaires et sous-payés fabriquent les produits qui sont vendus chez nous par les multinationales.

Cette formule, qui représente le degré zéro de développement pour un pays, est en pleine expansion : aux Philippines, on compte cinquante deux zones-franches qui emploient 459 000 personnes, 20 fois plus qu'il y a quinze ans. En Chine, où l'on trouve la plus grande concentration de zones-franches au monde, on compte 124 zones exemptes de taxes et de législation, et 18 millions de Chinois y travaillent. Le Mexique connaît lui aussi une forte explosion des maquiladoras, ces usines d'assemblage où aucune loi ne s'applique : en 1985, on dénombrait 789 usines, alors qu'en 1997, elles étaient 3 508 et elles employaient 900 000 travailleurs. En fait, les maquiladoras sont sans doute la seule structure qui connaisse une croissance aussi rapide que Wal-Mart... »

— No Logo, page 205.

luttés sociales des années 1930, qui ralliaient elles aussi un public très diversifié.»

Dénoncer les marques, c'est bien beau, mais est-ce un projet politique rassembleur ? N'est-ce pas un peu réducteur, quand on sait que toute la société ne carbure pas qu'à l'image, et que des mécanismes internes font en sorte que des gens sont exploités, que l'environnement se détériore, que l'écart entre riches et pauvres s'accroît ?

«L'activisme qui cible les grandes corporations comme *McDonald's* ou *Nike* n'est qu'un début, rétorque-t-elle. Il faut tenter de réformer le système au complet, pas seulement des parties visibles, facilement attaquables. Les mouvements contre les OGM ont beau s'attaquer à *Monsanto* ou *Avantis*, ce qui est visé, c'est une refonte de l'industrie. Quand Bové a démonté un McDo, il faisait le procès de l'agriculture industrielle. Il est le premier à dire qu'il n'en veut pas plus à McDo qu'à n'importe qui ! La célébrité de la marque sert de point de départ, c'est l'élément déclencheur de l'histoire qu'il veut nous raconter. Attaquer les marques, c'est un outil, pas une fin en soi.»

D'où l'importance des idées. «Je crois qu'il est vital que de nouvelles idées commencent à circuler afin de renverser la vapeur, et que la société civile reprenne le pas sur les entreprises. Si les idées ne circulent pas, les gens restent avec l'impression que les désastres du turbo-capitalisme sont inévitables et, de ce fait, justifiables. Pour l'heure, l'idée qu'un gouvernement puisse imposer quoi que ce soit à une entreprise est devenue archaïque, presque taboue. Il faut changer cela.»

Pour faire bouger les choses, pour faire circuler les idées, encore faut-il pouvoir rejoindre le plus grand nombre de gens possible. Il y a quelques mois, le magazine *Maclean's* se cherchait un nouveau rédacteur en chef, et des rumeurs voulaient que Naomi Klein soit sur la liste des candidats-es. «C'est une rumeur qui n'était pas du tout fondée : je n'ai même pas été pressentie ! Et puis ce n'est pas un job pour moi, je n'ai pas envie de diriger un média grand public. [Elle marque un temps] En fait, j'aimerais bien que quelqu'un le fasse à ma place... et qu'il me donne une chronique [rires] ! Mais je pense qu'on est loin d'en être rendu là. Les médias font de plus en plus partie de conglomérats, et les intérêts de ces conglomérats sont directement reliés à ce qui s'est discuté au Sommet des Amériques.»

«Je crois donc que les médias alternatifs sont terriblement importants. Et ils ont plus d'influence qu'on pourrait le croire. Les journalistes des grands médias d'information sont constamment branchés sur *Indymédia*. Et ce qu'il y a de bien avec *Indymédia*, c'est qu'il s'agit d'un modèle ouvert : vous pouvez très bien décider de créer votre propre cellule locale, si ce n'est déjà fait. C'est une formule



21 AVRIL 2001. Plus de 40 000 personnes marchent dans les rues de Québec contre la ZLEA.

où les gens sont actifs, pas passifs. Mais cela est souvent l'apanage de personnes déjà sensibilisées aux problèmes de la mondialisation, donc il faut aussi être actif dans les médias de masse, afin de faire un contrepoids à ce qu'on y véhicule. »

LA VIOLENCE

Qu'a-t-elle retenu du Sommet des Amériques ? « J'ai été étonnée de voir que les médias de masse, comme le *National Post* par exemple, soient aller jusqu'à insinuer que des gens comme Maude Barlow, Jaggi Singh, ou moi-même, étions responsables des agissements des militants violents. Je crois que ça démontre à quel point ils ont de la difficulté à comprendre le caractère fondamentalement décentralisé du mouvement antiglobalisation. À Québec, il n'y avait pas deux ou trois manif : il y en avait des centaines. Et l'arrestation arbitraire de Jaggi Singh montre à quel point la police a besoin de taper sur un « chef ». Le problème, c'est qu'il n'y a pas de chef. C'est une réalité qui leur complique drôlement la vie. »

Et quand on lui demande si les chefs d'État ont réussi à faire passer la Zléa, comme le tiraient les journaux du lendemain, Naomi Klein est catégorique. « Pas du tout, je crois que la Zléa n'est pas sur le point de se réaliser. Déjà, Bush commence à se dissocier du projet : à Québec, il était tout feu tout flamme, mais de retour à Washington, il n'a rien

« Au lieu de fabriquer leurs produits elles-mêmes, les multinationales font de plus en plus affaire avec des sous-traitants. De El Paso à Beijing, de San Francisco à Jakarta, de Munich à Tijuana, les super-marchés se départissent de la responsabilité de produire les biens qu'elles vendent : elles confient ce rôle à des compagnies indépendantes, avec comme consigne de produire la "bébelle" au plus bas coût possible, pour que le gros du profit serve au « branding », qui accapare la majeure partie du prix final de l'article. »

— No Logo, page 198.

fait pour essayer de convaincre le Congrès. Je crois que personne ne peut dire qu'il y a eu un gagnant à Québec. C'était un événement très ambigu. »

Tout comme Maude Barlow, elle croit que la Marche des peuples aurait dû finir près des barricades, et non dans un terrain désert dans Limoilou, à plusieurs kilomètres du périmètre. « C'est la plus grosse erreur stratégique de la fin de semaine. Je crois que l'impact aurait été plus important. Aujourd'hui, le grand public n'aurait pas cette impression que seuls quelques énergumènes étaient à Québec pour lancer des roches aux policiers, mais que des gens de tous les horizons voulaient manifester leur mécontentement. Et puis les policiers se sont bien accommodés des quelques manifestants qui leurs lançaient des cailloux. Ça leur a permis de faire ce dont ils mouraient d'envie : gazer toute la ville au nom de la « sécurité publique ». Résultat : il était impossible de manifester au Sommet sans se faire gazer, gazer, gazer... »

Selon elle, Québec marque le début de la criminalisation des manifestations pacifiques. Un inquiétant précédent. « Personne ne peut se faire traiter comme du bétail, et ensuite s'en retourner chez lui comme de si rien était. Si les policiers continuent à nous lancer des gaz sans arrêt, comme ils l'ont fait à Québec, ils ne vont arriver qu'à une chose : augmenter la colère des gens. Et personne ne sait où cela peut mener. » ■



NUIT DU 21 AVRIL.
Un manifestant renvoie une grenade lacrymogène aux policiers.

▼ **18 AVRIL.**
Mike Duffy, du réseau NewsNet de CTV. Les événements rapportés en continu par les médias des grandes entreprises.





NUIT DU 22 AVRIL.
Une foule de jeunes
fuit les gaz. «Tires
abusifs», selon un
comité mandaté par
le ministre Ménard.

▼ **SOIR DU 20 AVRIL.**
Pacifiquement, les
femmes d'Opération
SalAMI accrochent au
périmètre leur «toile
de la solidarité».





EMPLOI LES FAUSSES PROMESSES

La ballonne du travail autonome s'est dégonflée. L'emploi salarié fait un retour en force. Les patrons en ont profité pour se délester des charges sociales. Qui ramassera les pots cassés?

PAR JEAN-SÉBASTIEN MARSAN

Retourmons dix ans en arrière, en 1991. Le Québec s'enfonce dans la plus sévère récession économique depuis les années 1930. Dans la panique, chacun-e sauve sa peau. Un mode de vie devenu marginal refait surface : le travail autonome. Aujourd'hui, il retourne dans l'ombre.

La province comptera un million de travailleurs autonomes en l'an 2000, soutenait-on dans les années 1990. Le recensement de 1991 en dénombrait 290 000, en comptant, hors du secteur agricole, les entreprises en société et les employeurs.

Les initiatives se multiplient, ces années-là, pour aider les autonomes en puissance. Tout un discours encourage l'engouement pour le travail en solo : nous vivrons bientôt dans une société «désalarisée» «d'entreprises individuelles ambitieuses et compétitives», prédisent les universitaires, les ministères à vocation économique, le milieu des affaires et les professionnels-les de la croissance personnelle (notez, au passage, qu'à l'exception des consultants-es, tous ces «spécialistes» sont des... salariés!).

Au tableau de bord des observateurs, les feux d'urgence s'allument en 1993. Soixante pour-cent des autonomes empochent moins de 20 000 \$ par année, révèle le ministère du Travail du Québec. Comparativement aux salariés-es réguliers et aux employeurs, les autonomes affichent

le taux de travail à temps plein le plus faible, montrent les recensements de 1991 et de 1996. Seule consolation, ils paient moins d'impôts que les salariés-es.

Avec pour seules protections le Code civil et le droit commercial, sans autre rapport de force dans la négociation que leur rareté dans leur branche, les affranchis du salariat permettent aux donneurs d'ouvrage de contourner le droit du travail et d'empêcher la syndicalisation. Quand les mêmes pourvoyeurs de contrat n'obligent pas carrément des salariés-es à se convertir en autonomes pour sous-contracter leur propre emploi. Développement des ressources humaines Canada confirmait, en 1998, «que les pratiques des employeurs, notamment la rationalisation des effectifs et la sous-traitance, sont les principaux facteurs qui expliquent l'augmentation du travail autonome».

Depuis 1997, l'emploi salarié reprend du poil de la bête. En décembre 2000, le taux officiel de chômage a fondu à près de 8 %, du jamais vu depuis 1976. Les travailleurs-ses indépendants se font plus rares et les chantres du travail autonome, plus discrets. Oublié, le million de travailleurs-ses autonomes prédis pour l'an 2000.

Après une décennie de promotion du travail indépendant, à la pigne, en sous-traitance, le phénomène montre son vrai visage : une réaction de survie face à la pénurie d'emplois. En 1996, le Québec ne comptait que 5 000 emplois de plus qu'en 1990, tandis que la population en âge de travailler avait cru de 200 000 personnes. Qu'est-il advenu du travail autonome, «changement structurel» en train «de bouleverser le marché traditionnel du travail», comme le clamait, en 1997, la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité Louise Harel?

Ce qu'il en reste de structurant, c'est la pauvreté et surtout la faible protection sociale des autonomes : interdits d'assurance-emploi et de congés payés, ils doivent cotiser à d'odieuses assurances privées ou se contenter de l'aide sociale en cas d'invalidité ou de faillite. Simples pions sur l'échiquier du libéralisme économique, nombre d'autonomes forment une réserve de *cheap labor* pour des donneurs d'ouvrage qui placent leurs fournisseurs en situation de concurrence et bénéficient, en toute légalité, des avantages du travail au noir.

«Devenez votre propre patron», qu'ils disaient... □

NTIC : NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION LES ILLUSIONS PERDUES

PAR JEAN-SÉBASTIEN MARSAN

Devinette : quel secteur d'activité très *in* offre d'excellents taux de placement, des salaires et une mobilité élevés, des options d'achat (à prix d'aubaine) sur les actions de la compagnie? ...mais zéro syndicalisation, le cumul des tâches et du temps supplémentaire obligatoire, le viol systématique du droit d'auteur-e et toute la gamme des maladies musculo-squelettiques en «ite» dues aux mouvements répétitifs au clavier et sur la souris d'ordinateur?

Vous y êtes? Bienvenue dans l'univers des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) : télécommunication, Internet, multimédia, jeux vidéo, elles sont *in*, les NTIC. Certes, mais les conditions de travail, elles, ne sont pas très *in*.

Les salaires font rapidement oublier la dette d'études pour la formation universitaire requise la plupart du temps. Dans le multimédia, les gestionnaires de projets, les plus choyés, empochent en moyenne 58 000 \$ par année. Au bas de l'échelle, un-e infographiste débutant s'attend à gagner plus de 26 000 \$, selon *L'enquête salariale 2000* du Centre de promotion du logiciel québécois et de TechnoCompétences (le nom *sexy* du Comité sectoriel de main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications).

Les employeurs se plaignent constamment de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, de programmeurs-ses-analystes, d'administrateurs-rices de réseaux et bases de données, de gestionnaires de projets et de rédacteurs-rices techniques. Ces professionnels-les changent de *job* au moindre caprice. Ils

tiennent le gros bout du bâton. Or l'enquête de TechnoCompétences révèle que seulement 25 % des entreprises possèdent un-e responsable des ressources humaines. Cela trahit toute une vision à court terme de la part des employeurs.

La réalité des travailleurs-ses des NTIC n'émerge que sporadiquement, par des sursauts de protestation. En décembre 1998, des employés-es en colère de la multinationale française du jeu vidéo Ubi Soft, y compris à la division montréalaise, dénon-

Les employeurs craignent la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Seulement 25% ont un-e responsable des ressources humaines. Cela trahit leur vision à court terme.

cent leurs conditions de travail plus que discutables dans un site *Web*, *Ubi Free* (www.multimania.com/ubifree/). L'employeur, surpris, accepte de négocier. Satisfaits, les salariés-es, le 31 mars 1999, abandonnent leur site-défolioir, qualifié bien à tort de «syndicat virtuel».

Un tel pouvoir de négociation, les journalistes pigistes en rêvent depuis des années. En avril 1999, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) met en demeure l'entreprise de diffusion Internet d'articles de presse CEDROM-SNi et 14 publications québécoises de négocier avec l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ) les droits d'utilisation des articles sur support électronique. Ignorant la mise en demeure, les éditeurs et CEDROM-SNi se méritent une requête en recours collectif de 30 M \$ devant la Cour supérieure du Québec. ►

Bien connaître les normes du travail POUR PARTIR DU BON PIED !

**La Loi sur les normes du travail
contient de nombreuses dispositions.**

Elle traite, entre autres :

- du salaire minimum
et des heures supplémentaires ;
- du calcul des indemnités pour
les salariés et les salariées au pourboire ;
- de la durée de la semaine de travail ;
- de la période d'entraînement ;
- du travail des enfants ;
- des jours fériés ;
- des vacances ;
- des congés avec ou sans salaire ;
- du congé de maternité
et du congé parental ;
- des absences pour maladie ou accident ;
- des dispositions relatives à la fin
d'emploi ou au congédiement.

La Commission des normes du travail encourage
l'employeur et le salarié à établir clairement
les conditions de travail au moment de l'embauche.

Pour toute information relative à l'application
de la Loi sur les normes du travail,
communiquez avec les services à la clientèle
de la Commission des normes du travail.

Grande région de Montréal
Ailleurs au Québec, sans frais
Internet

(514) 873-7061
1 800 265-1414
www.cnt.gouv.qc.ca

Québec 
Commission des
normes du travail

Les normes du travail, comme les gens, ça se respecte !

À l'automne 1998, l'Association des producteurs en multimédia du Québec (APMQ) demande à être exclue de la *Loi sur le statut de l'artiste*, arguant qu'elle ne convient pas aux créateurs-rices du multimédia. La loi oblige les producteurs-rices à prélever des cotisations à la source sur la rémunération des pigistes. Quelques professionnels-les du multimédia, notamment les réalisateurs-rices, s'inquiètent : comment valoriser des créateurs-rices ravalés au rang de «gestionnaires de projets» ou autres postes aux descriptions de tâches sibyllines?

En mars 2000, Berry Farah, un enseignant et un consultant en multimédia de Montréal, tente de créer l'Association des travailleurs en multimédia du Québec (ATMQ). La première réunion de l'organisme, peu encourageante, ... sera la dernière. Pourtant, le site de l'ATMQ (www.alternatives.ca/atmq/) attire l'attention des quotidiens français *Libération* et *Le Monde* ainsi que de la télévision suisse!

Fin juin 2000, peu avant que Quebecor ne s'offre le câblodistributeur Vidéotron et le réseau TVA pour créer l'empire Quebecor

Média, les employés-es de son cybermédia *Canoë* déposent une requête en accréditation, à l'invitation du Syndicat des travailleurs de l'information du *Journal de Montréal* (publication-phare de Quebecor).

Coïncidence, le réseau des nouveaux médias de Quebecor subit une vague de mises à pied le 15 août. Au moment d'écrire ces lignes (mars 2001), les responsables de *Canoë*, accusés de congédiements liés à des activités syndicales, comparaissent au Bureau du commissaire du travail de Montréal.

En somme, dans les NTIC *made in* Québec, toute négociation reste individuelle, sauf au sein des géants des télécommunications comme Nortel et Vidéotron, où le syndicalisme «traditionnel» s'était implanté avant que l'on ergote sur la «révolution» de la «nouvelle économie». Un seul fournisseur d'accès Internet est syndiqué au Québec, CAM Internet (affilié à la CSN depuis 1999).

Jusqu'en 2000, les employés-es des NTIC, généralement jeunes et confiants dans leur avenir, ignorent le côté obscur du rêve numérique. Mais le krach des valeurs techno en Bourse, au printemps 2000, avec son cortège de faillites et de licenciements, a fait peur : plus de 65 000 postes sont abolis aux États-Unis, entre décembre 1999 et mars 2001; une cinquantaine de départs, début mars 2001, chez l'éditeur de *La Toile du Québec*, Netgraphe, le premier «.com» d'ici

Un seul fournisseur d'accès Internet est syndiqué (CSN) au Québec, CAM Internet.

coté en Bourse. Avec le ralentissement économique amorcé cette année, on s'accroche à son *job*... Un an après sa tentative de regrouper en association les soutiers des NTIC, Berry Farah ne voit aucune amélioration à l'horizon. «S'il y avait une conscience sociale, peut-être. Mais il n'y en a pas.» □

Dénicher un bon emploi, c'est possible. Votre CLE peut vous aider.

Votre centre local d'emploi (CLE) vous offre des outils et des services :

- ♦ des guichets Info-emploi ♦ des Micro-services ♦ des activités de formation
- ♦ un Service de placement électronique ♦ de l'information sur le marché du travail

1 888 EMPLOIS

En vertu de l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail, le Québec est responsable des mesures actives d'emploi dont bénéficient les participantes et les participants de l'assurance-emploi ainsi que de certaines fonctions du Service national de placement auxquelles peuvent avoir recours les usagers de l'assurance-emploi. Ces mesures et fonctions sont financées par le Compte d'assurance-emploi, dont le Canada est responsable.

Québec 
Emploi-Québec

emploi-quebec.gouv.qc.ca

SÉCURITÉ SOCIALE

LA MAIN-D'ŒUVRE À LA TRAPPE

Le tiers des travailleurs-ses occupent des emplois atypiques. Cette proportion atteint 46,5 % chez les 15-29 ans. Pour elles et eux, la sécurité sociale, c'est le B.S.

PAR JEAN-SÉBASTIEN MARSAN

Jaceline Piché, 58 ans. Trente ans dans l'hôtellerie et la restauration, à ne compter que sur les pourboires pour vivre. *Burn-out* à 48 ans, aide sociale, programmes d'employabilité PAIE et EXTRA qui ne mènent nulle part. Elle «fait des ménages» sur appel. Ce boulot lui cause des maux de dos insupportables. Incapable de se payer des médicaments, elle s'en passe pendant un an.

Ève Lamont raconte l'histoire de Jacline, parmi d'autres, dans un documentaire lancé à Montréal le 12 avril dernier, *Méchante job*. À la première, Jacline confiait

déterminée, occasionnels ou saisonniers), ou autonomes.

À ceux-ci s'ajoutent les employés-és réguliers au salaire minimum, à la situation tout autant précaire. Sept dollars l'heure, 40 heures par semaine, cela donne 14 560 \$ par année (sans les vacances), 3 000 \$ sous le seuil de faible revenu déterminé par Statistique Canada (18 189 \$ pour une personne seule résidant dans une ville de plus de 500 000 habitants). À un *job steady* peut donc correspondre aussi la précarité.

Les statuts atypiques et les emplois au salaire minimum, que de nombreux tra-

étaient des atypiques. Cette proportion atteignait 46,5 % chez les 15-29 ans.

Les charges sociales viennent au second rang des coûts de main-d'œuvre, après les salaires, et représentent en moyenne 35 % de la rémunération globale. Pour réduire ces coûts, un employeur peut, légalement et sans préavis, modifier la durée du travail de ses salariés-és. L'employeur transfère ainsi aux travailleurs-ses et à l'État sa responsabilité de prendre en charge une partie de la sécurité sociale.

Un amendement à la *Loi sur les normes du travail*, l'article 41.1, introduit en 1990, interdit aux employeurs de moins rémunérer un-e salarié-e parce qu'il-elle travaille moins d'heures. (Cet article ne s'applique pas si le-la salarié-e gagne plus de deux fois le salaire minimum.) Protégeant les travailleurs-ses à temps partiel, l'article 41.1 ignore cependant le travail temporaire à temps plein. Un employeur peut donc embaucher un-e travailleur-se pour une période déterminée et lui accorder un salaire et des conditions inférieurs aux employés-és permanents. Comme le délai requis par la Loi pour obtenir le droit d'intenter un recours contre un congédiement sans cause juste et suffisante est de trois ans, les travailleurs-ses temporaires sont pénalisés et laissés sans recours.

La *Loi sur les normes* n'encadre pas non plus les agences de placement de personnel, qui embauchent et rémunèrent elles-mêmes les salariés-és dont elles louent les services à des entreprises clientes. Ces agences recrutent, signent le chèque de paie et licencient, mais, selon le Code du travail, le client de l'agence demeure le véritable employeur, car il intègre l'employé-e. En cas de litige dans cette relation à trois imprévue par les lois du travail, les tribunaux tranchent au cas par cas.

Bien qu'il existe des définitions du travail salarié dans la *Loi sur les normes du travail* et le Code du travail, certains pa-

Les travailleurs-ses atypiques ou au salaire minimum ont un dénominateur commun : une sécurité sociale très limitée.

à *Recto Verso* que la sécurité sociale, pour elle, se résume à l'aide sociale et aux rentes du Québec. Et encore, son chèque de B.S. sera amputé lorsqu'elle sera à sa pension! Et elle s'inquiète encore pour les autres : «Le plus dur, c'est ce qui arrive aux jeunes. Quand on regarde ce qui se passe dans le monde du travail, je suis pessimiste».

Jacline Piché a subi de plein fouet la perte de statut des travailleurs-ses et la précarité d'emploi. Une mutation qui a creusé l'écart entre les salariés-és réguliers (emploi à temps plein et permanent) et les travailleurs-ses atypiques, à temps partiel, temporaires (contrat à durée

vaillleurs-ses cumulent pour joindre les deux bouts, ont un dénominateur commun : une sécurité sociale très limitée. Malgré leur présence régulière sur le marché du travail, ces travailleurs-ses échappent aux mécanismes de protection sociale conçus sur le modèle de l'emploi-à-temps-plein-pour-la-vie. Qui acquittera la facture sociale de cette précarité?

Une stratégie de gestion

Au Québec, les emplois atypiques ont bondi de 135 % entre 1976 et 1995, contre seulement 6,6 % pour les emplois réguliers. En 1999, le tiers (33,1 %) des travailleurs-ses

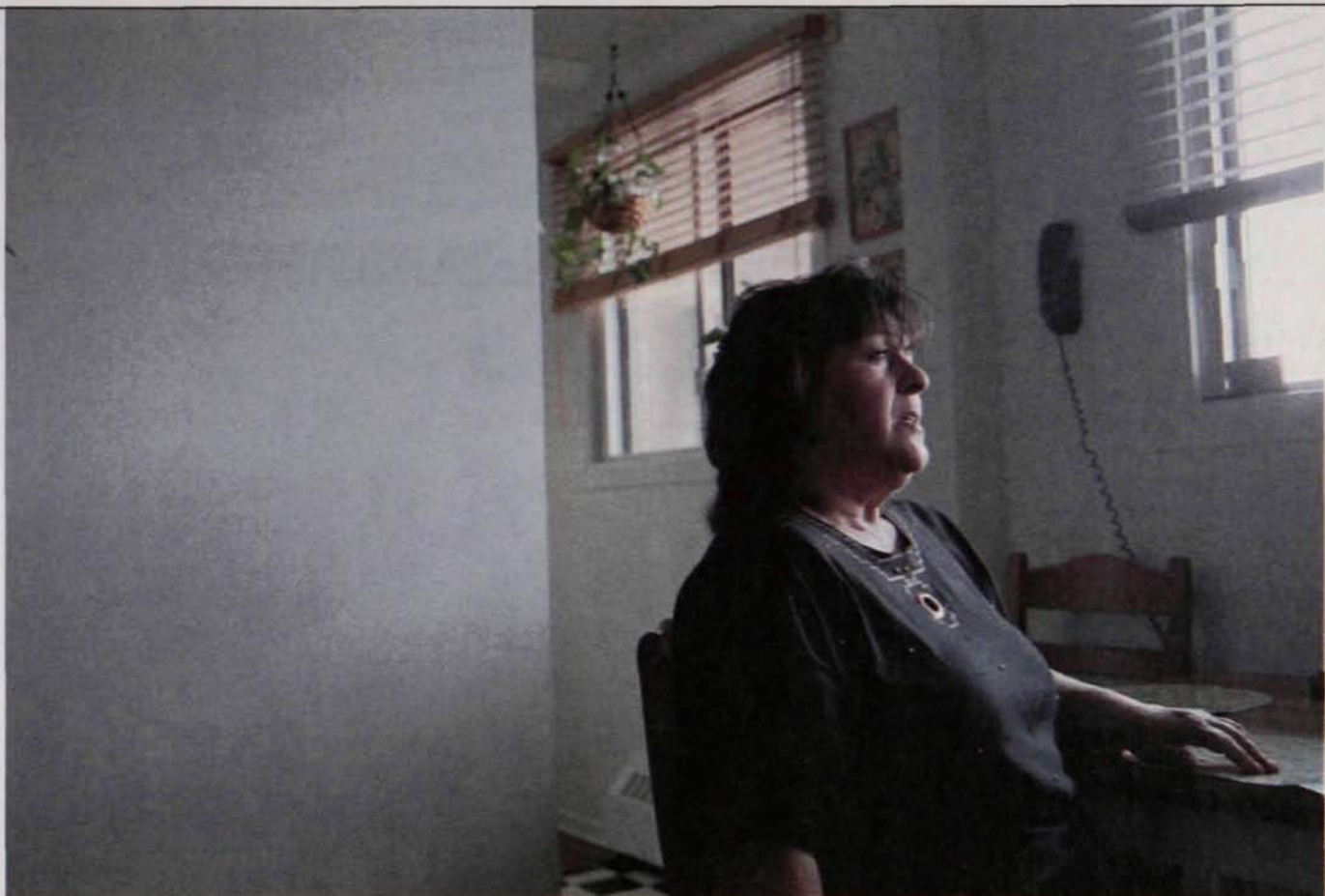


PHOTO BENOÎT AQUIN POUR RECTO VERSO

Mme Jacline Piché fait partie de cette catégorie de travailleurs-ses, comptant maintenant pour près du tiers de la main-d'œuvre, auxquels une vie de labeur offre de biens maigres perspectives de sécurité sociale, pour eux-mêmes et leur famille : le régime public rétrécit comme peau de chagrin et les régimes privés sont trop dispendieux.

trons obligent des employés-es à se convertir en travailleurs-ses autonomes. Cela les dispense des contributions sociales. Le conflit entre Métro-Richelieu et ses camionneurs, une saga judiciaire de cinq ans, a mis en relief cette tactique d'évitement de leurs responsabilités par les employeurs. La justice a tranché en 1997 en faveur des salariés-es. Cas extrême de faux travail autonome (travail dépendant), «le propriétaire d'un bar a essayé (sans succès) de définir une serveuse comme une employée autonome dont la tâche consistait à livrer des boissons qui avaient été sous-traitées, en échange de pourboires», rapportait Développement des ressources humaines Canada en 1997.

La bombe à retardement de la précarité

«Dans mon temps, une bonne *job* et un bon *boss*, c'était la norme. Tout le reste, c'était la grosse déprime», témoigne Richard Lessard, directeur de la santé publique de Montréal-centre. Ce *baby-boomer* s'étonne

de la capacité d'adaptation des travailleurs-ses, surtout jeunes, à la précarité.

«Au début des années 1990, avec la récession qui s'annonçait, on croyait que le chômage et le travail précaire auraient des impacts majeurs sur la santé publique», rapporte le Dr Lessard. «Honnêtement, on n'a pas été capables de mesurer une diminution de l'état de la santé publique.» Le gestionnaire de la santé avance une hypothèse : les 20-50 ans jouissent naturellement d'une bonne santé, peu importe leur emploi. Les problèmes apparaîtront plus tard, avec l'usure prématurée du corps et de l'esprit.

À court terme, le Dr Lessard croit que «s'il y a un impact du travail précaire, c'est sur la santé mentale» des personnes. L'instabilité et l'insatisfaction au travail provoquent des pathologies réversibles (stress, anxiété, dépression, détérioration des capacités intellectuelles) ou irréversibles (incapacité permanente sévère, maladie cardio-vasculaire, penchant suicidaire). Il cite l'*Enquête sociale et de santé 1998*, de Santé Québec, qui a déterminé qu'environ 20 % de la population de

15 ans et plus montrent un indice de détresse psychologique élevé. Cette proportion diminue avec l'âge, de 18 %, chez les 15-24 ans, à 11 %, chez les 65 ans et plus.

De reculs en réformes

Au cours des 20 dernières années, «il y a eu un mouvement général de compression du système de sécurité sociale, un recul de l'universalité et une récupération fiscale des prestations», analyse Pierre Issalys, professeur à la faculté de droit de l'Université Laval. «On a observé un certain effacement de l'idée de droit aux prestations, au profit d'une conception plus gestionnaire de la sécurité sociale», poursuit-il. «C'est le cas en particulier de la réinsertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale et de l'assurance-emploi. Le pouvoir discrétionnaire des fonctionnaires est [devenu] considérable.»

Mutilés, des programmes sociaux sont méconnaissables. En 1971, l'assurance-chômage couvrait 96 % des salariés-es et leur accordait des prestations équivalant à ▶

Les entreprises d'économie sociale DU COEUR ET DES RÉSULTATS

Le 4 avril dernier, la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal a dévoilé les noms des cinq entreprises lauréates de la première édition de son concours *Du cœur et des résultats*. Ce concours récompensait les entreprises d'économie sociale dont les produits et services sont particulièrement reconnus ainsi que les initiatives de nouveaux promoteurs. « Chacune à sa façon, les entreprises lauréates se sont démarquées par une gestion rigoureuse et un plan d'affaires innovateur, ce qui ne les a pas empêchées d'enrichir la qualité de vie dans la communauté, d'offrir des emplois de qualité et d'être des symboles de gestion démocratique », a souligné M^{me} Nancy Neamtan, présidente d'honneur du concours.

Premier prix

La Corporation Part du Chef
PRÉSENTÉ PAR LA CDEC
CENTRE-SUD/PLATEAU MONT-ROYAL

La Corporation Part du Chef est la plus récente initiative du projet PART, un organisme à but non lucratif de réinsertion socioprofessionnelle des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou psychosociaux. Depuis 1997, l'entreprise embauche et offre une formation intensive de sept mois à des participants dont l'état de santé mentale s'avère un obstacle important à la réinsertion. L'entreprise concocte de 800 à 1 000 repas par jour et compte quatre secteurs d'activité : repas surgelés, service de traiteur, opération de cafétérias et comptoir de prêt-à-manger. En réussissant des projets de réinsertion avec une clientèle que plusieurs estimaient la plus difficile, Part du Chef a fait plus pour dissiper les préjugés que mille campagnes de sensibilisation.
Renseignements : (514) 526-7278

Deuxième prix

Plumeau, chiffon & cie
PRÉSENTÉ PAR LES CAISSES POPULAIRES
DESJARDINS DU PLATEAU MONT-ROYAL
ET DU CENTRE-SUD

Plumeau, chiffon et compagnie est active dans le domaine de l'aide domestique : l'entretien ménager courant, la lessive, le repassage, l'approvisionnement et autres courses. Plumeau, chiffon et compagnie offre

aussi un service de grands ménages, un forfait destiné aux gens qui partent en vacances et des opérations de déneigement. Plumeau, chiffon et compagnie a créé à ce jour pas moins de 45 emplois stables. Plumeau, chiffon et compagnie ne fait pas que créer des emplois de qualité. Elle permet aussi aux familles retrouver le temps de vivre, aux convalescents de reprendre leurs forces et aux personnes âgées de continuer de vivre confortablement dans un environnement sain.
Renseignements : (514) 523-6626

Troisième prix

**Meilleur projet d'expansion
Capella Technologies**
OFFERT PAR SHERPA, CONSULTANTS

Capella Technologies est l'une des rares entreprises du domaine de l'Internet au Québec à fonctionner en coopérative. Forte d'une solide croissance depuis ses débuts, l'entreprise a de nombreux projets dans ses cartons pour étendre ses activités à de nouveaux marchés. Capella Technologies a mis au point des formules originales d'hébergement de sites web pour les organismes communautaires et coopératifs du Québec. Ainsi, au-delà des services traditionnels de conception, d'implantation et d'opération de sites web, d'intranet, et d'extranet, Capella Technologies offre également des services de conception d'applications web, d'analyse et de consultation, et de conception info-



De g. à dr. : Nancy Neamtan, Jean-Robert Bisailon, Local Distribution, Marthe Bureau, Part du chef, Louise Rozon, Agence de presse en consommation, Céline Charpentier, directrice générale CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, Lison Bédard, Plumeau, chiffon et cie et Jean-Michel David, Capella Technologies.

Photo Le Studio Latreille

graphique. Capella Technologies a démontré que la propriété en coopérative et la gestion démocratique peuvent devenir d'indéniables avantages compétitifs.
Renseignements : (514) 849-1494

Troisième prix

**Meilleur projet de démarrage
Agence de presse en consommation**
OFFERT PAR BENOIT JEAN CONSULTANT

La coopérative Option Consommateurs a mis sur pied en septembre 2000 une agence de presse pas comme les autres. Sa mission est de protéger les droits des consommateurs par le biais d'une information rigoureuse et complète dans un format accessible. On lui doit déjà de nombreuses chroniques et dossiers, en plus du célèbre Guide des jouets du magazine Protégez-Vous, un outil précieux pour 900 000 lecteurs. En faisant appel à une équipe de 20 pigistes et experts, l'Agence de presse en consommation tire des revenus de la vente d'articles et des collaborations régulières aux

médias, en plus de mener des enquêtes d'envergure en partenariat avec certaines publications.
Renseignements : (514) 598-7288

Prix spécial du Jury

Pour la relève
Local Distribution
OFFERT PAR LA FONDATION DU MAIRE
DE MONTRÉAL POUR LA JEUNESSE

Local Distribution est un projet d'entreprise d'économie sociale mis sur pied par la SOPREF, une OBNL qui regroupe plus de 400 groupes musicaux et jeunes producteurs de la scène alternative québécoise. Local Distribution offrira des services de distribution exclusive et non-exclusive aux disquaires indépendants et aux grandes chaînes. L'entreprise se chargera également de la fabrication, de la promotion de disques compacts et de produits dérivés de la musique. Grâce au réseau du promoteur SOPREF, Local Distribution est dans une excellente position pour fédérer la production québécoise de musique alternative.
Renseignements : (514) 845-9994

Desjardins
Les Caisses populaires
Desjardins du Plateau Mont-
Royal et du Centre-Sud

**FONDATION DU MAIRE
DE MONTRÉAL POUR LA
JEUNESSE**

**Benoit JEAN
Consultant
Recherche et
développement**
Sherpa

**recto
verso**
FONDATION
CIN

66 2/3 % de leurs gains hebdomadaires moyens. Trente ans plus tard, le programme (réformé en 1997 et rebaptisé assurance-emploi) ne bénéficie qu'à 43 % des cotisants et ne leur reverse que 55 % de leurs gains. En revanche, de nouveaux programmes tentent de colmater, dans le filet de sécurité sociale, les brèches provoquées par la crise des finances publiques. Au Québec, l'assurance-médicaments et les garderies à 5 \$ par jour font contrepoids aux compressions des années 1990 en Santé et en Éducation.

Une histoire courte

La conception «institutionnelle» de la sécurité sociale, fondée sur la centralisation, l'universalité et la gratuité des programmes sociaux, est relativement récente au Canada. Elle remonte au rapport de Leonard Marsh au gouvernement fédéral (1943, lui-même influencé par le Britannique William Henry Beveridge), aux recommandations de la Conférence internationale du travail de Philadelphie, en 1944, et à la Déclaration universelle des droits de l'Homme de l'ONU (1948).

Dans l'esprit des législateurs de l'époque, les programmes sociaux les plus significatifs (l'assurance-chômage [1940], les allocations familiales [1944], le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec [1965], le supplément de revenu garanti [fédéral, 1966] et l'assurance-maladie du Québec [1971] relèvent de la justice sociale et constituent ensemble un droit garanti par des lois.

Selon l'universitaire Dennis Guest, auteur d'une *Histoire de la sécurité sociale au*

Canada devenue un classique (rééditée en français aux Éditions du Boréal en 1993), les programmes sociaux n'ont pas été adaptés aux années 1970 : récessions, chômage structurel, travail atypique, crise des finances publiques, famille éclatée, nombre croissant de personnes vivant seules. «Notre gouvernement [fédéral] s'est résolument engagé dans une refonte des politiques sociales et économiques qui ne sont pas sans rappeler celles qui avaient cours au XIX^e siècle», écrit Dennis Guest.

Au XIX^e, les élites considéraient la pauvreté comme une tare, la conséquence d'un échec personnel (manque de prévoyance) ou d'un défaut de caractère (paresse, refus de travailler). Les démunis ne pouvant compter sur l'aide de leur famille ou de la communauté étaient confiés à des organismes de charité. Cette idéologie refait surface.

«Effectivement, tout un discours aux allures moralisatrices affirme aujourd'hui que c'est un devoir social d'aider en priorité les plus démunis», affirme Pierre Issalys. «On

cible la solidarité [pour] des catégories de gens vulnérables, qui ont certes besoin d'être assistés, mais c'est comme si le problème de la sécurité économique cessait de concerner l'ensemble de la société.» Ce n'est pas la «compassion», leitmotiv des discours du président des États-Unis George W. Bush et du premier ministre du Québec Bernard Landry, qui améliorera comme par magie le sort des travailleurs-ses...

Dans un avis sur l'emploi atypique, en avril dernier, le Conseil permanent de la jeunesse du Québec revendique une révision majeure des lois du travail «afin de mieux appréhender les réalités nouvelles du monde du travail». Mais «le filet de protection sociale ne se limite pas aux lois. Les programmes de protection du revenu en cas de chômage, de maternité et de paternité, d'accidents du travail et de maladies professionnelles, ainsi que les programmes de retraite, doivent être élargis et mieux couvrir les travailleurs qui n'occupent pas un emploi salarié, à temps plein.» □

Un système à plusieurs vitesses

Le modèle canado-québécois de sécurité sociale protège les revenus des familles en cas de perte d'emploi grâce à l'assurance-emploi, l'indemnisation des actes criminels, des accidents d'auto et de travail, etc. Il dispense une aide de dernier recours pour les ménages dans le besoin (aide sociale, supplément de revenu garanti, allocations familiales, etc.) et garantit un revenu minimal à la retraite (pensions de vieillesse et crédits d'impôt).

Or l'État maintient de nombreux prestataires dans une trappe de la pauvreté : les seuils minimaux des prestations de l'aide de dernier recours (ou aide sociale) demeurent objectivement trop bas, impossible de vivre décemment avec 500 \$ par mois.

Un-e travailleur-se ne jouira donc de conditions de vie décentes, en cas de besoin, que s'il-elle a cotisé à des régimes complémentaires privés (retraite, assurance-vie, maladie et invalidité) ou s'il a pu épargner (régimes enregistrés d'épargne-retraite [REER]). Selon l'Association canadienne des compagnies d'assurance de personne, environ 5,2 millions de Québécois avaient souscrit pour 453 MM \$ d'assurance-vie à la fin de 1999, dont 194,2 MM \$ par des contrats collectifs.

Sécurité sociale se conjugue avec syndicalisation. En 1995, «78,9 % des travailleurs syndiqués québécois avaient un régime complémentaire de retraite, contre 28,7 % des non-syndiqués», précise Dominique Savoie, conseillère au service de la recherche de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

Le portrait de la sécurité sociale des travailleurs-ses autonomes cependant n'est pas totalement noir puisqu'il existe des regroupements de travailleurs-ses indépendants affiliés à des syndicats : professionnels des arts de la scène, journalistes pigistes, infirmières de pratique privée, camionneurs, chauffeurs de taxis, distributeurs en alimentation ainsi que plusieurs professionnels des médecines alternatives (acupuncteurs, naturopathes, ostéopathes, homéopathes).

Par exemple, l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ, affiliée à la CSN) possède une caisse de sécurité pour financer des programmes sociaux (retraite, assurance collective). Les producteurs perçoivent 5 % du cachet de l'artiste et y ajoutent eux-mêmes un autre 5 %, pour cotiser à la caisse de sécurité des arts de la scène. □



Trois films

Trois documentaires récents, sur la précarité et sur la place du travail dans nos vies valent le visionnement.

■ *Dernier appel* de Caroline Martel (Office national du film du Canada), sur la lutte des téléphonistes de Bell en 1999. Cinéma ONF, (514) 496-6887.

■ *L'emploi du temps* de Carole Poliquin (Les Productions ISCA) traite des nouvelles relations entre la société et le travail, (514) 273-9795.

■ *Méchante job* d'Ève Lamont (Les Productions du Rapide-Blanc), portrait d'exilés de la société du travail. 7^e art Distribution, (514) 523-3094.

LES APPUIS CANADIENS AU DÉVELOPPEMENT DROITS HUMAINS OU DES COMPAGNIES MINIÈRES

En Afrique, l'aide au développement peut être néfaste. Des sociétés minières s'y comportent comme en terrain conquis. Le gouvernement canadien et ses agences, l'ACDI et la Société pour l'expansion des exportations (SEE), doivent réviser leur implication et adopter des normes de conduite acceptables pour les Canadiens-nes et les Africains-nes.

PAR LE GROUPE DE RECHERCHE
SUR LES ACTIVITÉS MINIÈRES EN AFRIQUE (GRAMA) ▢

La côte du Kenya, près du port de Shimon, sur l'Océan Indien. Des paysages à couper le souffle, 250 kilomètres de plages, des coraux, la forêt équatoriale, des éléphants, des girafes. Ce décor de carte postale, c'est l'endroit où vivent, d'agriculture et de pêche, quelques milliers de personnes des communautés Digo et Kamba.

La mine Tiomin Ressources, de Toronto, bouleversera ce fragile environnement. Tiomin envisage extraire 500 000 tonnes métriques de métaux lourds (ilménite, rutile et zircon) des 150 millions de tonnes de

construira des routes, une usine, une centrale électrique, des lignes à haute tension et y amoncera ses déchets miniers. Elle délogera 5 000 personnes de leurs terres. Les plantations de palétuvier seront déchiquetées et des milliers d'animaux, chassés de leur habitat. Les opérations nécessiteront 3 900 mètres cubes d'eau à l'heure.

Le projet de 225 M \$ nécessitera la construction d'un port de mer. Quelque 300 000 tonnes d'ilménite, 70 000 tonnes de rutile et 30 000 tonnes de zircon y seront transbordées chaque année, dans

Tiomin occupera 64 km² de forêt et de sols arables à Kwale. Elle délogera 5 000 habitants de leurs terres.

sable minéralisé de Kwale, afin de produire du dioxyde de titane, qui sert principalement d'agent de pigment blanc dans l'industrie de la peinture, du plastique et du papier. Selon Tiomin, l'extraction des 3 à 4 % de minéraux lourds aura peu d'impacts environnementaux, durant la vie de la mine (une quinzaine d'années), 98 % du sable étant retourné sur le site. La mine canadienne n'a pas convaincu tout le monde.

Tiomin occupera 64 km² de forêt et de terres arables à Kwale. Elle creusera un gigantesque cratère de 30 mètres de profond,

un flot incessant de camions. Les déversements accidentels de pétrole ou de produits toxiques feront peser une menace constante sur les coraux, les colonies de dauphins et les autres formes de vie marine.

Les fermiers-ères, les écologistes et les universitaires africains s'inquiètent. Une campagne d'opposition a graduellement gagné les quatre coins de l'Afrique, l'Europe, les États-Unis et le Canada. Les opposants demandent une meilleure évaluation des impacts (dégradation de l'environnement et de la biodiversité) et que la population locale

reçoive de meilleures compensations financières pour les pertes et les inconvénients.

Sur place, écologistes, avocats et religieux ont uni leurs voix à celle des fermiers-ères dans une bataille contre la montre. Par des pressions politiques et des recours judiciaires, ils veulent empêcher le gouvernement kenyan de délivrer un permis d'exploitation à Tiomin. L'université Kenyatta, à Nairobi, a procédé à sa propre évaluation environnementale, reprochant à Tiomin d'avoir sous-estimé les impacts environnementaux et sociaux, comme les rejets d'anhydride sulfureux dans l'atmosphère et l'exposition à des éléments radioactifs (uranium et thorium) présents dans les sols qui seront excavés en même temps que le titane¹ (pour les notes, voir: «En savoir plus», p. 42). Tiomin avait reçu une aide de 391 000 \$ de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) afin d'engager une firme sud-africaine pour l'évaluation environnementale de son projet minier de Kwale.

Une conscience planétaire

Début 2001, un regroupement local de gens d'affaires prenait position contre plusieurs aspects du projet. La diaspora kenyane², fort active en Amérique du Nord, fait à son tour pression sur les Nations Unies et sur le Congrès des États-Unis. Des vidéastes états-uniens ont réalisé une vidéo avec l'aide, entre autres, de l'ONG canadienne *Mines Alerte*³, pour faire connaître la situation à Kwale.

La campagne d'opposition au projet de Tiomin compte sur des appuis au Canada: *Droits et Démocratie*, le *Comité inter-églises pour l'Afrique* et *Mines Alerte*. En octobre 2000, deux avocats kenyans spécialistes des droits de la personne, MM. Haron Ndubi et Willy Mutunga, à l'invitation de *Droits et Démocratie* et de *Mines Alerte*, ont rencontré les dirigeants de l'ACDI, ainsi que le p.-d. g. de Tiomin, M. Jean-Charles Potvin, dans ses bureaux de Toronto.

Le gouvernement kenyan n'a toujours pas émis de permis d'exploitation et sem-

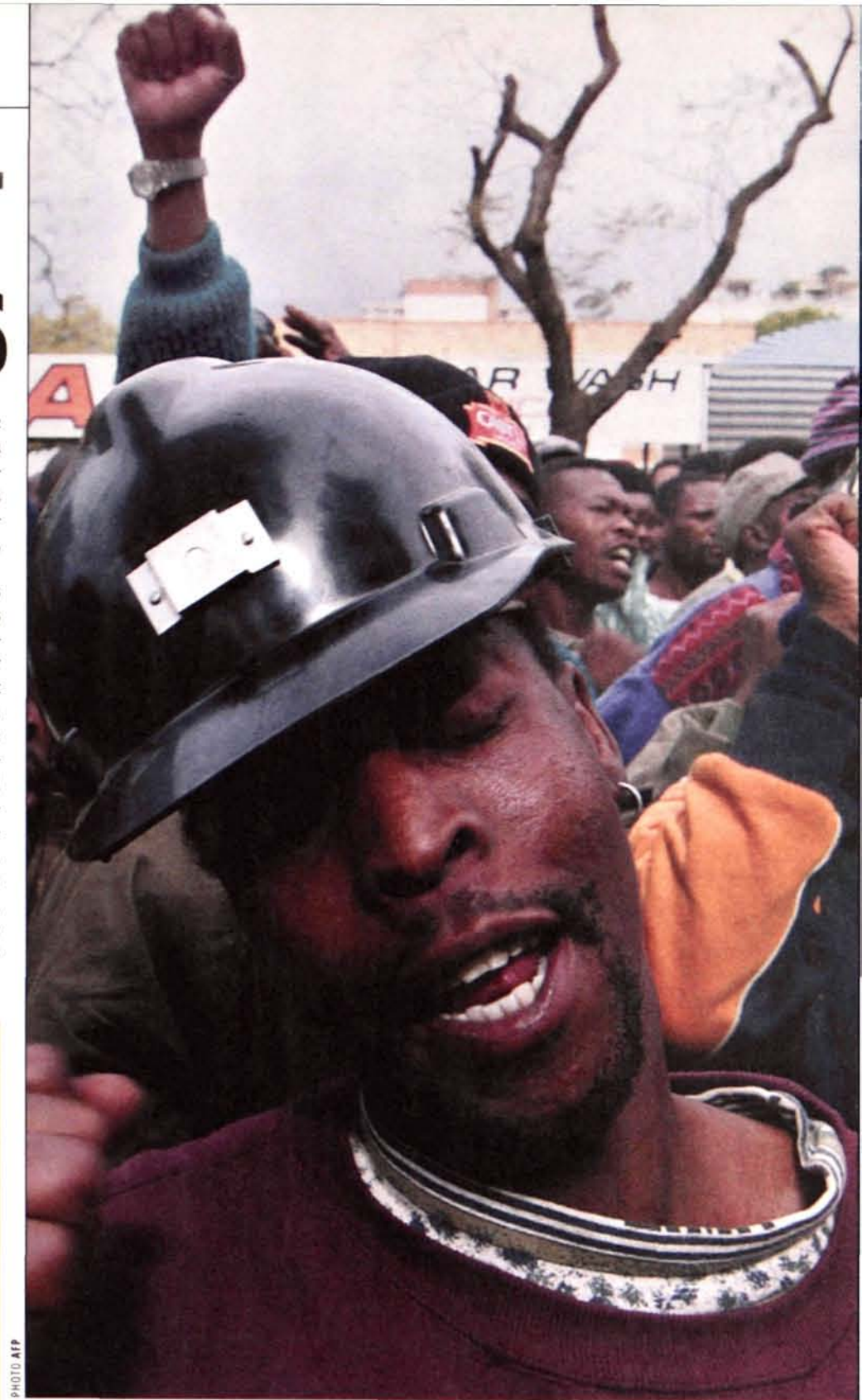
ble vouloir exiger de meilleures garanties de protection de l'environnement et de la population. Cette campagne aux multiples ramifications est un exemple de la conscience planétaire qui se développe autour d'enjeux qui nous concernent tous-tes, et reflète de nouvelles solidarités.

L'exploitation des ressources naturelles par des firmes étrangères doit respecter les droits des populations locales. Les investissements massifs dans le secteur minier et la libéralisation économique ne donnent pas les résultats escomptés. Les pays du Nord, dont le Canada, doivent se rendre compte qu'il est de leur intérêt de renverser la vapeur et de renforcer les États du Sud plutôt que de les affaiblir. Les États exportateurs de capitaux doivent obliger les sociétés minières à respecter les droits sociaux, économiques et culturels des populations qui subissent les retombées de leurs projets, en Afrique comme ailleurs. Un nombre grandissant d'ONG et de citoyens-nes exigent cette réforme. ►

* Le GRAMA

Qui sommes-nous?

Le Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique (GRAMA) est une composante du centre Études internationales et mondialisation (CEIM) de la Faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal (Uqam). Le GRAMA bénéficie de l'appui de l'Entraide missionnaire. Depuis trois ans, sous la direction de la professeure Bonnie Campbell, le GRAMA analyse les activités des compagnies minières canadiennes en Afrique, leurs impacts sociaux et environnementaux, ainsi que l'assistance gouvernementale aux sociétés minières canadiennes.



Mineurs sud-africains en grève. En 1998, la société Placer Dome investissait 300 M \$ pour faire l'achat d'une mine d'or en Afrique du Sud. Cet investissement, accueilli favorablement alors que le pays émergeait de l'apartheid, a suscité l'opprobre lorsque les nouveaux propriétaires ont entrepris d'éliminer 2 500 emplois. Le Syndicat national des mineurs d'Afrique du Sud a lancé une campagne internationale qui a obligé la société minière à s'entendre avec ses travailleurs sud-africains.

En février 2001, le Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique (GRAMA) est intervenu auprès du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) lors des consultations préparatoires à la 57^e session de la Commission des droits de l'Homme à Genève. GRAMA a invité le Canada à réexaminer en profondeur ses politiques de commerce, d'investissement et d'aide extérieures.

Le gouvernement canadien pourrait jouer un rôle plus actif dans les forums internationaux, y compris à Genève, afin de promouvoir l'adoption de normes de défense des droits économiques, sociaux et culturels des populations affectées par les investissements. En l'absence de normes internationales reconnues, GRAMA recommandait que le gouvernement canadien :

1 Appuie l'adoption d'un code de conduite pour les compagnies minières canadiennes œuvrant à l'étranger qui s'inspire des initiatives de l'Union européenne et de la Norvège.

2 Réglemente adéquatement l'activité des entreprises canadiennes et de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) pour faire respecter les conventions internationales en matière de droits de la personne et de droits des autochtones.

3 Modifie la Loi sur l'expansion des exportations afin d'obliger la SEE à faire effectuer une évaluation indépendante de l'impact environnemental des projets qu'elle appuie.

4 Facilite l'accès aux informations sur les aides publiques consenties aux entreprises canadiennes par l'ACDI/PCI et la SEE. Cette dernière, une société de la Couronne, devrait être redevable au Parlement canadien et assujettie à la Loi sur l'accès à l'information.

5 Modifie la Loi canadienne sur les entreprises par action, afin qu'elles respectent les communautés locales à l'étranger; qu'elles dévoilent leurs dossiers sur l'environnement et les violations des droits humains; et qu'elles respectent les personnes qui défendent ces causes.

6 Fasse respecter la Loi sur les mesures économiques spéciales et adopte les autres lois sanctionnant les entreprises qui exploitent les conflits dans les pays étrangers.

La mondialisation

La mondialisation du commerce et des investissements n'est pas un phénomène s'expliquant uniquement par des lois du marché. Elle répond à des intérêts particuliers et se construit par des négociations internationales qui reflètent l'exercice de rapports de force. Elle est le fruit des décisions des gens d'affaires et des politiciens qui en portent la responsabilité.

Les dépenses d'exploration minière, en hausse constante depuis 1992, ont atteint un sommet historique de 5,5 MM \$ en 1997. On a assisté à une contraction de ces dépenses en 1998, qui s'élevaient tout de même à de 3,2 MM \$ en 1999⁴. On dénombre des dizaines de milliers de petites sociétés minières de par le monde. Les plus grandes, qui dépensent annuellement plus de 4 M \$, effectuent les trois quarts de l'exploration minière.

Les Canadiens-nes sont des joueurs importants du secteur (30 % de l'exploration minière à l'échelle mondiale). Fin 1999, les firmes inscrites dans les bourses canadiennes détenaient des participations dans 3 300 concessions minières à l'extérieur du Canada.

En Afrique, les mines sont devenues la plus importante source d'investissements privés étrangers. Des projets de grande envergure, généralement des mines à ciel ouvert, envahissent le Kenya, le Mali, la République démocratique du Congo, la Tanzanie, le Ghana, la Namibie, l'Afrique du Sud. Les investisseurs canadiens sont au cœur de cette activité. «Entre 1992 et 1999, le nombre de propriétés minières détenues en Afrique par des sociétés cotées [dans les] Bourses canadiennes a augmenté au taux composé annuel moyen de plus de 40 %. Ces sociétés détenaient des intérêts dans 630 propriétés minières, dans 39 pays africains, à la fin de 1999.»⁴

La libéralisation de la fiscalité et des lois canadiennes, ainsi que la promotion, par la Banque mondiale (Agence de garantie des investissements multilatéraux), des investissements à l'étranger ont convaincu les entreprises canadiennes d'investir en Afrique⁵. Le secteur minier y offre des occasions d'affaires avantageuses. La rentabilité des sites canadiens, dont les réserves ont beaucoup diminué, est en baisse. Pour assurer leur survie, les entreprises canadiennes explorent de nouvelles sources d'approvisionnement.

Les coûts de production et d'exploitation sont moindres en Afrique qu'au

EXPLORATION MINIÈRE CANADIENNE EN AFRIQUE

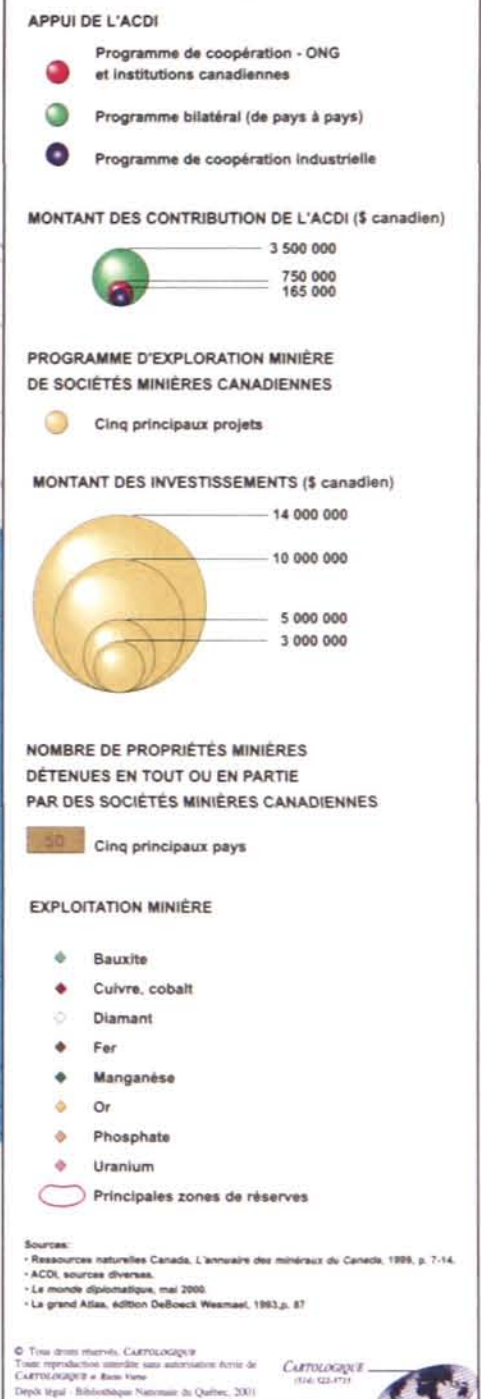
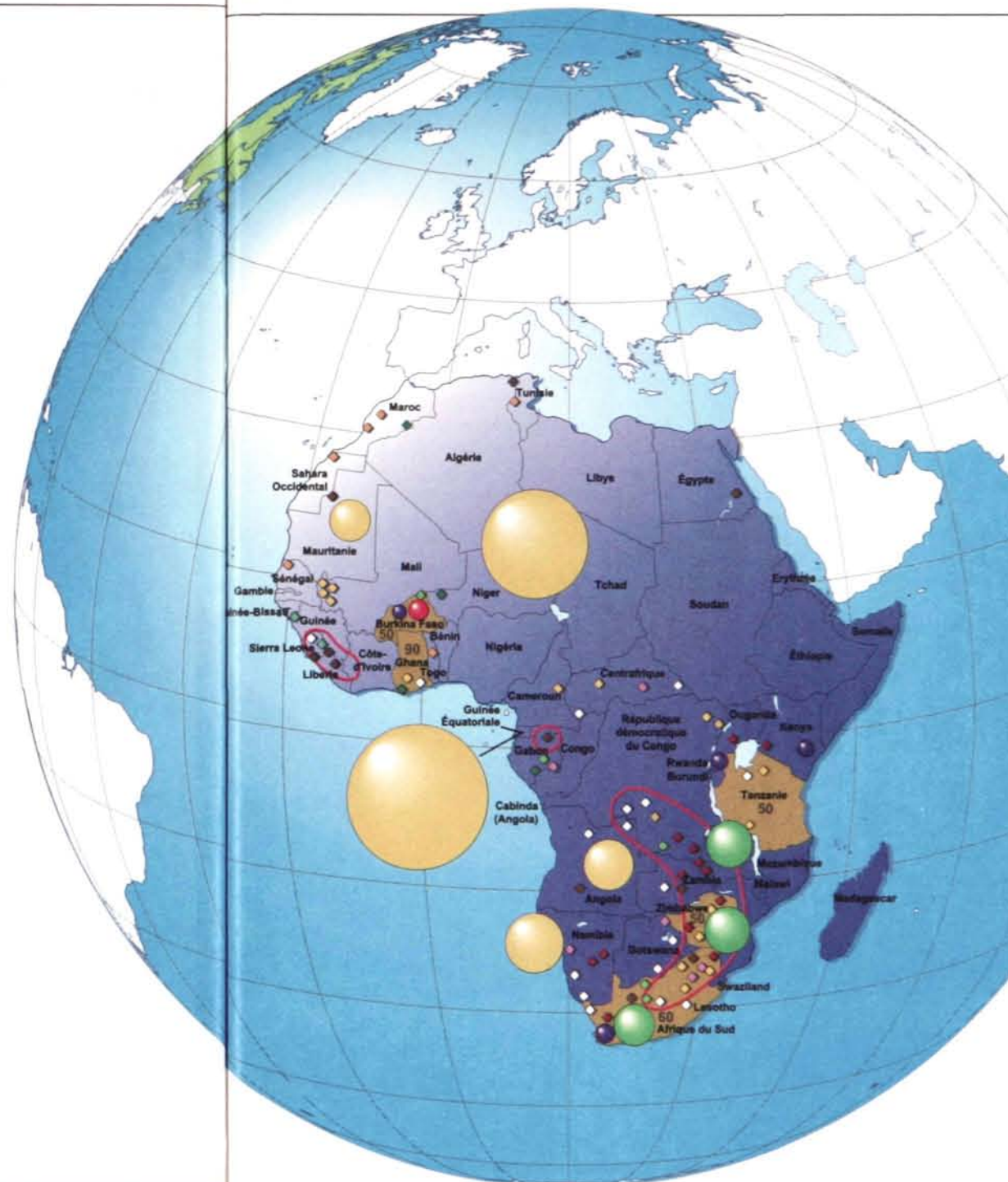
L'or d'Afrique

Notre carte représente l'importance des investissements canadiens dans l'exploration minière en Afrique et la refonte des régimes de gestion minière, ainsi que les cinq principaux pays où les firmes canadiennes exploitent des sites miniers. Les exportations de minéraux représentent entre 25 et 90 % des revenus d'ex-

portation annuels d'une dizaine de pays africains. De vastes régions renferment toujours des gisements non encore exploités. Le secteur minier est la principale source d'investissements étrangers sur le continent. En 1999, le marché de l'exploration minière des grandes sociétés en Afrique et au Moyen-Orient était évalué à près de 490 M \$, plus de 15 % du marché mondial.

«La production de cobalt du continent couvre 40 % des besoins mondiaux et la République démocratique du Congo détient à elle seule 50 % à 60 % des réserves connues dans le monde. L'Afrique assure aussi la livraison de la moitié du diamant mondial. Les grands producteurs en sont la République démocratique du Congo, le Botswana et l'Afrique du Sud. Selon le Bureau améri-

cain des mines, 90 % des réserves de platine, palladium, rhodium, ruthénium, iridium et osmium sont situés en Afrique du Sud. Le Zimbabwe en est également producteur. Le Burundi, l'Éthiopie, la Sierra Leone ou le Kenya détiennent des réserves connues ou probables.» (François Misser et Olivier Vallée, Des matières premières toujours convoitées. Les nouveaux acteurs du secteur minier africain, in *Le Monde diplomatique*, mai 1998, pp. 24-25.)



Un défi mondial

Le vih/sida continue sa progression planétaire. Il creuse l'écart en les pays du Nord et du Sud. L'ONU se réunit en session extraordinaire pour adopter un plan de lutte mondial. Nous n'en avons pas terminé.

Par Lina Racine

Responsable des relations avec la collectivité, Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le Sida (COCQ-Sida), 1 Sherbrooke Est, Montréal (Québec), 514-844-2477 poste 30, courriel: linar.cocq@websos.org

Une Assemblée extraordinaire

Alarmée par la progression dévastatrice de l'épidémie et par son impact mondial, l'Assemblée générale des Nations Unies a convoqué une session extraordinaire entièrement consacrée au vih/sida, au niveau politique le plus élevé. Cette session aura lieu prochainement, du 25 au 27 juin 2001, à New York.

L'ONU veut intensifier la lutte internationale contre l'épidémie et mobiliser les ressources nécessaires. «*La tâche réelle est maintenant (...) d'accroître massivement la volonté politique, les ressources, les systèmes et l'engagement social nécessaires pour faire reculer l'épidémie*», a déclaré le Dr. Peter Piot, directeur exécutif du programme commun des Nations Unies sur le vih/sida.

Cette session extraordinaire de l'ONU regroupera des délégations nationales de haut niveau, appuyées par des experts, des avocats et des dirigeants gouvernementaux. Elles examineront les plans d'action qui se sont avérés les plus efficaces dans la lutte contre la progression de la maladie et identifieront les prochaines mesures à adopter. À l'issue de cette session, les gouvernements s'accorderont sur une **Déclaration d'engagement** en vertu de laquelle des mesures concrètes et énergiques devront être prises rapidement dans les domaines de la prévention, de l'amélioration de l'accès aux soins et aux traitements, de la prise en charge des enfants orphelins du sida, de l'élargissement des partenariats publics et privés et de la mobilisation des ressources des milieux.

Le défi auquel le continent africain est actuellement confronté, selon le Dr. Léonard Mukenge, du groupe de recherches en épidémiologie de l'Université Laval, consiste à mobiliser les gouvernements nationaux, les communautés locales, la société civile et le secteur privé dans la lutte contre le vih/sida. «*Nous devons faire comprendre, partout, que le problème n'est pas réglé, qu'il ne concerne pas uniquement quelques pays lointains et qu'il constitue une menace pour toute une génération, pour toute une civilisation*», a commenté M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Cette mobilisation doit se concrétiser par le développement de programmes d'éducation, de prévention et d'ouverture sociale pour tous, qui tiennent compte des contextes culturels de l'Afrique. L'aide étrangère, dans la lutte contre le vih/sida, a contribué à freiner la progression de la maladie, mais elle ne peut à elle seule être garante de l'avenir. Il est grandement nécessaire que les gouvernements, les organismes communautaires et privés des pays en voie de développement prennent également la relève dans cette âpre lutte.

Des chiffres

Si le problème du sida vous semble chose du passé, détrompez-vous :

Plus de 13 millions d'enfants sont des orphelins du sida, et ce chiffre pourrait atteindre 30 millions avant la fin de la décennie. Plus de 21 millions de personnes sont mortes du sida depuis les années 1980, dont plus de 75 % dans l'Afrique subsaharienne. Environ 36 millions de personnes sont actuellement infectées par le vih, dont plus de 25 millions en Afrique, et la plupart d'entre elles ne le savent pas.

*Cette publication est rendue possible
grâce à la commandite de
Hoffmann-La Roche Limitée*





PHOTO CP/AP PHOTO/ADAM BUTLER

Chercheurs d'or (orpailleurs) au Sierra Leone. Une des principales sources de conflit autour des activités minières en Afrique se rapporte aux droits de propriété. Dans ses programmes d'aide, le gouvernement canadien met de l'avant le concept de la propriété qui prévaut au Canada, où le sous-sol est un bien public qui peut être rétrocédé à des intérêts privés. Cette conception ne correspond pas à la notion de propriété communale traditionnelle enracinée dans plusieurs régions d'Afrique. L'attribution de concessions minières suscite des conflits avec les mineurs artisanaux délogés par les firmes étrangères.

Canada. De plus, le gouvernement canadien a adopté une politique fiscale généreuse pour attirer les investissements dans le secteur minier. «Les lois canadiennes relatives aux investissements [miniers] au Canada ou à l'étranger sont telles que le fardeau fiscal sur les profits tirés de la production de minéraux est au moins comparable à celui des autres pays producteurs de minéraux, sinon plus avantageux.»⁶

Selon le gouvernement canadien, «Pour atteindre les objectifs du développement socio-économique à long terme et de la réduction de la pauvreté en Afrique, il faut des efforts soutenus de libéralisation mondiale»⁷.

La libéralisation du commerce et des codes d'investissement est devenue, depuis les années 1980, une condition d'accès au financement des institutions multilatérales pour les pays sévèrement endettés de l'Afrique. Déjà, fin 1995, 35 pays africains avaient révisé leurs codes miniers pour les rendre moins contraignants envers les investisseurs étrangers⁸. Encore aujourd'hui, la Banque mondiale fait de cette libéralisation une condition de son aide⁹.

Pourtant, depuis plusieurs années, la libéralisation économique en Afrique, souhaitée par les institutions de Bretton Woods (Banque mondiale et Fonds monétaire international) et les pays industrialisés, dont le Canada, donne des résultats mitigés. De l'avis même de la Banque mondiale, un grand nombre de pays africains sont plus pauvres aujourd'hui qu'au moment de leur indépendance, il y a 40 ans. L'Afrique ne compte toujours que pour 2 % du commerce mondial et, en 1998, le continent affichait une croissance négative (-1 %) de son produit intérieur brut¹⁰.

Les formes actuelles de la libéralisation économique contribueraient en fait à l'appauvrissement du continent africain. Elles pourraient même constituer, dans certains cas, une menace aux droits de la personne. Les sociétés minières canadiennes en bénéficient grâce aux aides publiques offertes entre autres par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et de la Société pour l'expansion des exportations (SEE). Les pays africains, contraints d'ouvrir leurs marchés aux capitaux étrangers et encouragés à libéraliser les normes environnementales et leurs codes miniers, ont-ils encore la capacité de défendre leurs populations et de promouvoir leur propre développement économique et social? □

LES CANADIENS OCCUPENT LE TERRAIN

PAR LE GROUPE DE RECHERCHE
SUR LES ACTIVITÉS MINIÈRES EN AFRIQUE (GRAMA)

En août 1996, la concession minière de Bulyanhulu, en Tanzanie, relevait de la filiale tanzanienne de la minière canadienne Sutton Resources, la Kahama Mining Corp. Des milliers de paysans-nes et mineurs artisanaux résistaient aux évictions. Ils ont été chassés de leurs terres par la force. Selon Amnesty Internationale, «une cinquantaine de mineurs travaillant à extraire de l'or ont été tués dans des circonstances laissant à penser qu'ils avaient été victimes d'exécution extrajudiciaire, lors d'une opération visant à les expulser d'une terre qui faisait l'objet d'un litige¹¹». (pour les notes, voir : «En savoir plus», ci-dessous)

Ces événements n'ont jamais été éclaircis. Cela laisse planer le doute sur les responsabilités canadiennes. La Société pour l'expansion des exportations du Cana-

da (SEE) a néanmoins fourni, en 2000, des «services d'assurance-risques politiques» à la Barrick Gold¹², qui avait acquis la Sutton Resources en mars 1999.

La SEE offre du financement aux exportateurs et investisseurs canadiens pour encourager le commerce extérieur. Comme une institution commerciale, la SEE entoure ses activités du secret commercial. De plus en plus de Canadiens-nes réclament davantage de transparence de cette société de la Couronne dont les engagements ont des répercussions sociales et environnementales considérables, surtout que la SEE connaît une croissance fulgurante ces dernières années. En Afrique, la SEE a appuyé «pour 509 M \$ de transactions sur 31 marchés africains en 1999, par rapport à 356 M \$ en 1998¹³».

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) appuie aussi directement les investisseurs privés (Programme de coopération industrielle ou PCI). Depuis 1978, le PCI subventionne des partenariats entre le secteur privé canadien et des pays en développement. En 1998-1999, l'ACDI a approuvé 54 propositions pour l'Afrique et le Moyen-Orient, une contribution de 10,9 M \$. Entre 1998 et 2001, six compagnies minières ou métallurgiques canadiennes se sont partagé 1,5 M \$ pour des projets au Burkina Faso, au Kenya (Tiomin Resources), au Rwanda et en Afrique du Sud.

En outre, l'ACDI, par ses programmes bilatéraux, a approuvé des contributions à trois gouvernements africains. En Afrique du Sud, de 1995 à la fin mars 2001, l'ACDI a contribué 3 M \$ par l'entremise d'une organisation locale, le *Mineral Energy Policy Centre*, pour des consultations sur les moyens de faciliter la participation des Sud-Africains au secteur minier. Un livre vert puis un livre blanc ont été produits.

Au Zimbabwe, l'ACDI a contribué 3,5 M \$ sur trois ans pour améliorer la gestion des titres miniers et la Loi sur l'environnement. Une partie du programme consiste à instaurer des systèmes de gestion des titres. En Zambie, avec 3,54 M \$ provenant de l'ACDI, le ministère des Ressources naturelles du Canada aidera le gouvernement zambien à faire respecter ses lois sur l'en-



Pour en savoir plus

1 Droits et Démocratie, *Mines et développement économique au Kenya : à quel prix?* site Internet : www.ichrdd.ca/111/francais/nouveautés/tiominContexte.html. D'autres informations relatives à cette campagne se trouvent également sur le site Internet de Mines Alerte : www.miningwatch.ca

2 Le site de la Kenyan Community Abroad (KCA) sur cette campagne : <http://kenyans-abroad.org/tiomin>

3 *Dongo Kundu*, produit par World Wide Film Expedition, disponible à Mines Alerte : www.miningwatch.ca

4 André Lemieux, *La présence de l'industrie minière canadienne dans le monde*, in *Annuaire des minéraux du Canada*, 1999, Ressources naturelles Canada, Ottawa, 2001.

5 Pour une analyse plus détaillée, voir : *Vers une spirale de la violence? Les dangers de la privatisation de la gestion du risque des investissements en Afrique*, mémoire soumis au ministre Lloyd Axworthy, mars 2000. www.miningwatch.ca

6 Keith J. Brewer et André Lemieux, *La Place du Canada dans l'industrie minière mondiale. Financement d'origine canadienne de l'industrie minière internationale*, présenté à la 4^e conférence, internationale intitulée Finance for the Global Metals Industry, Toronto, 7-9 mai 1997.

7 *La Stratégie commerciale pour l'Afrique 2000*. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), printemps 2000.

8 *Mining Boom: Harnessing the Gain for Africa*, in *African Agenda*, no 15, 1997, revue publiée par Third World Network - Africa Secretariat.

9 «A World Bank official has warned that Kenya will not receive up to two-thirds of a newly-approved \$72 million emergency loan unless the government makes good on promises to privatise power generating and supply enterprises», article du *East African*, Nairobi, le 30 octobre 2000.

10 Banque mondiale, *Can Africa Claim The Twenty-first Century?*, mai 2000.

11 Amnesty Internationale, *Rapport annuel 1997*, p. 337. En 1998, Amnesty Internationale demandait au gouvernement tanzanien d'ouvrir une information judiciaire indépendante, ce qu'il a refusé en continuant de nier qu'il y ait eu des morts lors de cet incident (voir Amnesty Internationale, *Rapport annuel 2000*).

12 Pour une critique plus approfondie de la SEE, consulter le site Web de la coalition «Initiative d'Halifax», qui accueille un groupe de travail sur la SEE à l'adresse suivante : <http://www.web.net/halifax/edc/index.html>.

13 MAECI, *op. cit.*, p. 3

14 Campbell Bonnie, in *Les Intérêts miniers canadiens et les droits de la personne en Afrique dans le cadre de la mondialisation*, site Internet de Droits et Démocratie : www.ichrdd.ca/111/francais/comm/doc/publications/afrique/afriqueMondial.html

vironnement, la santé et la sécurité dans les activités minières et la métallurgie.

Le Canada influence ainsi les réformes dans le secteur minier des pays qu'il aide, tout en développant sa capacité d'intervenir sur ces questions dans les instances internationales. La présence officielle canadienne offre aux entreprises canadiennes une source privilégiée d'information et leur facilite l'accès aux marchés africains. Cela fait dire à une fonctionnaire de l'ACDI, sur le rôle joué par l'Agence dans le développement minier au Zimbabwe, que «depuis les études aéromagnétiques et la formation d'experts locaux en génie minier jusqu'à l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité de l'information offerte aux investisseurs, ce sont les petites sociétés minières canadiennes qui tirent maintenant profit de ces [programmes] ¹⁴».

Commerce et droits humains ne vont pas toujours de pair

«La promotion du commerce extérieur et des investissements à l'étranger ne génère pas automatiquement une amélioration du res-

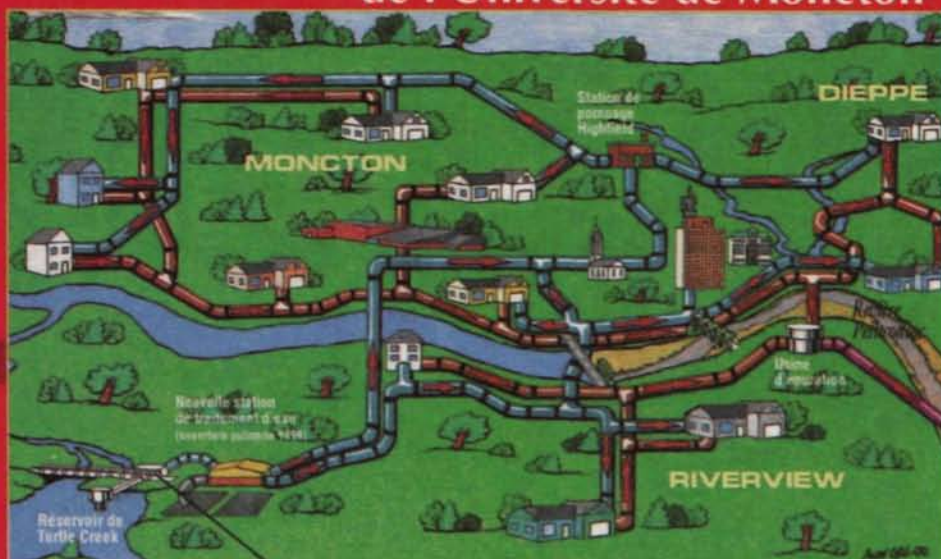
pect et de la protection des droits de la personne. Avec le retrait de l'État, il existe plutôt un danger réel de voir les droits sociaux et économiques de plus en plus laissés pour compte. L'insertion actuelle du continent africain dans l'économie mondiale par l'entremise de politiques de libéralisation économique risque fort, en l'absence d'une intervention de l'État pour veiller au respect des normes sociales et environnementales nationales, de contribuer à marginaliser davantage cette région du monde et de déresponsabiliser les États nationaux vis-à-vis leurs propres populations ¹⁴», écrit Mme Bonnie Campbell, professeure au Département de science politique de l'Uqam. □



Emplacements des exploitations des minières canadiennes Tiomin Resources, à Kwale (Kenya), et de Barrick Gold, à Bulyan Hulu (Tanzanie).

Maîtrise en Études de l'environnement de l'Université de Moncton

- Formation enrichissante
- Habiletés valorisées par le marché de l'emploi
- Intégration des dimensions sociales, économiques et naturelles
- Milieu stimulant
- Classes de petite dimension, relation privilégiée avec le corps enseignant
- Stage auprès de groupes communautaires et des trois paliers de gouvernement
- Thèse et cours portant sur des questions d'actualité (eau, forêt, zone côtière, agriculture, ressources naturelles).
- Taux de placement élevé
- Possibilités de bourses et financement



Cette affiche éducative fut élaborée en 1999 par une étudiante à la MEE en partenariat avec la ville de Moncton.



UNIVERSITÉ DE MONCTON

Un accent sur le savoir

www.umoncton.ca 1-800-363-8336



Tout comme la pauvreté, l'exclusion et la richesse, la mondialisation ne se produit pas spontanément; elle est le fait de personnes agissantes et d'intérêts bien précis.

Philip Gain

Rien d'inéluctable dans la mondialisation

«Il y un an, la réunion de l'OMC à Seattle générait un vaste mouvement d'opposition populaire. Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes déterminés à poursuivre notre action contre la libéralisation, la privatisation, et la déréglementation aussi longtemps qu'elles continueront d'appauvrir les paysans», s'exclamait Rafael Mariano, un leader paysan Philippin, en novembre dernier, au moment où culminait la «Caravane populaire pan-asiatique de l'an 2000». Cette grande marche paysanne avait débuté quelques semaines plus tôt en Inde, puis avait traversé le Bangladesh et la Thaïlande avant de se terminer aux Philippines. En organisant cette caravane sous le thème «Pour une terre sans poison et la sécurité alimentaire pour tous», les paysans voulaient promouvoir une agriculture écologique sans pesticide, engrais chimique et ni semence génétiquement modifiée.

Tout comme les milliers de paysans d'Asie qui crient tout haut: «Trop, c'est trop!», le même cri du cœur nous vient devant la pauvreté grandissante, l'exclusion sociale, et la concentration de la richesse et du pouvoir, qui semblent être les incontournables répercussions d'une «inéluctable» mondialisation. Or, il n'y a rien d'inéluctable dans la mondialisation.

Tout comme la pauvreté, l'exclusion et la richesse, la mondialisation ne se produit pas spontanément; elle est le fait de personnes agissantes et d'intérêts bien précis. Elle peut donc être aussi contrée et transformée par l'action de ceux et celles qui veulent vivre dans un monde meilleur. Pourtant, la notion d'action n'est guère évoquée lorsqu'on discute de pauvreté, d'exclusion et de mondialisation. La pauvreté n'est que trop rarement définie comme

Penser à la voix active

l'effet d'actions, du pouvoir et de la cupidité d'individus dont la richesse est fonction de la pauvreté d'autrui.

Faire face à la pauvreté et à ses conséquences, c'est confronter richesse et privilèges. C'est aussi remettre en question et transformer les modes d'actions destructeurs. C'est revoir les facteurs qui soutiennent richesse et pouvoir et qui perpétuent et élargissent le fossé entre riches et pauvres, entre les pays et à l'intérieur d'un même pays.

Aujourd'hui aux quatre coins du monde, des militants d'organisations populaires, des travailleurs communautaires et des membres d'ONG travaillent activement à changer le monde. Ainsi, tous les jours et souvent de manière silencieuse et invisible, ces personnes affirment par leur action, leur courage et leur détermination que le monde est modelé par les actes de personnes réelles et qu'il est possible de le changer à condition de commencer par nous-mêmes. Cet activisme citoyen comprend tout aussi bien les luttes au niveau local pour une gouvernance démocratique et féminisée, que les actions au niveau régional ou international.

Démocratiser et féminiser la gouvernance

Au Mexique, dans le Chiapas, le Centro de Formación para Promotores Indígenas, CEFIPI, une organisation de défense des droits des autochtones, collabore avec des femmes Tseltal dans plus de 500 communautés. Adoptant une approche ancrée dans la culture autochtone, CEFIPI forme des dirigeantes sociales dans les domaines des droits de la femme, de la santé et de la participation politique aux structures locales. Ainsi, les femmes Tseltal prennent une part active à la mise en place d'autorités municipales



Pierre Campredon (UICN)

Philip Gain



autochtones capables de promouvoir et de défendre les droits de leurs communautés. Elles confrontent à la fois la marginalisation vieille de centaines d'années des peuples autochtones, mais aussi une culture patriarcale qui les a souvent laissées pour compte.

Aux Philippines, dans la partie nord de la Cordillère, Ebgan, une organisation de femmes s'attache à changer la vie des autochtones. Active dans les communautés rurales marginalisées, Ebgan aide les femmes à s'organiser en groupes pour discuter et trouver des solutions aux problèmes socio-économiques et obtenir les ressources pour consolider leurs initiatives dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement économique. Outre leur aspect pratique, ces activités permettent aux femmes de réaliser qu'ensemble elles peuvent améliorer leur sort en unissant leurs forces.

Penser local, agir global

En Asie du Sud, UBINIG, une organisation locale qui s'associe à des petits agriculteurs écologiques, a contribué, avec l'aide d'autres organisations dans la région, à la création d'un réseau d'agriculteurs qui partagent les mêmes préoccupations. Ce réseau régional, SANFEC, prône l'adoption d'une agriculture écologique et de la bio-diversité auprès des gouvernements d'Asie du Sud et d'organisations internationales qui s'intéressent au développement de politiques agricoles. SANFEC facilite les échanges entre agriculteurs de divers pays contribuant ainsi à la naissance d'un

mouvement international pour des pratiques agricoles qui améliorent la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des familles paysannes.

Inventer et bâtir une mondialisation solidaire

Une autre mondialisation est en cours, souvent discrète, mais parfois bruyante comme à Seattle et à Québec, elle est le produit d'une vision solidaire d'un monde pensé à la voix active. Elle se fonde sur une participation citoyenne et une vision partagée d'intérêts communs pour un avenir démocratique et pluraliste. La transformation sociale est possible par l'action de citoyens et citoyennes qui cherchent de meilleurs modes de vie et se rallient autour de propositions communes visant à promouvoir des communautés vivantes et humaines. Comme Rafiqul Haque d'UBINIG l'exprimait si bien à la fin du long périple de la Caravane populaire, «en rejetant l'utilisation des semences et des pesticides fabriqués par les grandes corporations transnationales, nous redécouvrons une agriculture basée sur nos propres connaissances, adaptée à notre environnement et qui nous permet de prendre en main notre avenir.»

Conception graphique: Philippe Langlois

**Solidarité
inter
nationale**

INTER PARES
MOVING FOR CHANGE, MOVING PEOPLE
CHANGEMENT POUR LE CHANGEMENT, MOUVEMENT

INTER PARES, une organisation de justice sociale, œuvre depuis 1975 à créer des liens avec des groupes du tiers monde et à appuyer des programmes de développement communautaire. INTER PARES travaille aussi à sensibiliser le public canadien et à faire des pressions politiques pour favoriser la compréhension des causes, des effets et des solutions au problème de pauvreté.

INTER PARES 58, rue Arthur, Ottawa (Ont.) K1R 7B9 • Tél.: (613) 563-4801 • Téléc.: (613) 594-4704

Cet espace est retenu
et payé par: **AQOCI
DÉVELOPPEMENT ET PAIX
INTER PARES
OXFAM-QUÉBEC**

organismes
de coopération internationale
voués au développement
de solidarités entre les peuples
d'ici et d'ailleurs.

Avec l'appui du Gouvernement
du Québec.



M. Roger H. Salquis examine des variétés de tomates OGM à être approuvées par la Foods and Drugs Administration (FDA) des États-Unis. C'était en 1991.

LA QUESTION SUR LES OGM À QUI SE FIER? LE PARTI-PRIS DES SCIENTIFIQUES*

Dans le débat sur les OGM, les consommateurs-rices sont laissés à eux-mêmes. Les chercheurs-es dépendent de l'industrie qui les finance. Les gouvernements cherchent de bonnes affaires.

PAR DENISE PROULX

A l'université, il est devenu impossible de présenter une étude nuisible à un partenaire privé, tellement les pressions commerciales sont fortes, constate Pierre Turcotte, du Centre de recherche sur les grains.

À cause des compressions budgétaires, le partenariat public-privé domine la recherche

universitaire. Les scientifiques risquent d'y perdre leur indépendance et les laboratoires universitaires québécois sont muselés. «On peut bien dire qu'il y a des études sur les OGM, ces recherches sont pour la galerie. [...] On nous raconte n'importe quoi!», se plaint Pierre Turcotte. Au risque de se retrouver au banc des exclus, l'agronome-phytogénéticien associé au Centre de recherche sur les grains, anciennement rattaché au minis-

tère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), ne ménage pas ses collègues universitaires qui portent deux chapeaux à la fois.

«Il y a trop de chercheurs qui font des affirmations sans fondement scientifique», s'irrite M. Turcotte. Leurs démarches sont remplies de présuppositions non vérifiées et non vérifiables. «On n'a jamais autant manqué de sens critique.»

Début février (2001), un rapport de la Société Royale du Canada corroborait ces propos. La Société Royale rapporte que, «pour assurer l'intégrité des bases scientifiques, il faudrait mettre un terme aux conflits d'intérêt en croissance au sein de la communauté scientifique, engendrés par un climat entrepreneurial qui donne prépondérance aux intérêts privés dans la détermination des orientations de recherche».

Québec tient le discours inverse. La tendance, depuis 10 ans, a été de sortir les universitaires de leurs tours d'ivoire. Il fallait les connecter aux besoins des entreprises, pour en augmenter la rentabilité et la compétitivité internationale, tout en palliant le financement public déficient des institutions. La politique scientifique élaborée par le ministre Jean Rochon a relancé la course aux découvertes profitables, et cet objectif rallie de plus en plus de chercheurs-es.

François Belzile, professeur en génétique des plantes à l'Université Laval, estime que ce partenariat était souhaitable, mais il

* Premier d'une série de trois articles. Prochains numéros: «La révolution verte», «Le principe de précaution».

admet que cela prête à des abus. «La propriété intellectuelle d'un chercheur est mieux protégée avec une recherche sur les OGM que pour une plante avec un croisement traditionnel. Le transgénique est devenu un outil incontournable en recherche fondamentale. On en fait plus que ce dont on a besoin. Au point qu'on en est rendu à penser que le transgénique est plus efficace que le simple croisement de plantes», avoue M. Belzile.

L'agronome Hélène Alarie, ex-députée du Bloc Québécois et porteuse, à la Chambre des Communes, d'une pétition de 50 000 noms exigeant l'étiquetage des OGM, s'étonne que le milieu ne se révolte pas contre le sort que réservent les gouvernements à la recherche scientifique. «Personne ne se lève pour crier au secours. Nous allons perdre nos acquis dans la recherche traditionnelle sur l'amélioration génétique qui, elle, était adaptée aux besoins des agriculteurs», dénonce-t-elle.

François Pothier, professeur titulaire au département des Sciences animales de l'Université Laval, spécialiste de la biologie de la reproduction, croit que les travaux sur la transgénique sont soumis à des tabous. «On manque de nuances, et on ne connaît rien à la réalité des producteurs agricoles», reproche-t-il aux anti-OGM. Non seulement le transgénique se substitue aux pesticides, explique le professeur Pothier, mais il répond aux attentes élevées des consommateurs-rices qui réclament de garder leur panier d'épicerie le moins cher possible. «Qu'est-ce qu'on a comme alternative, si on rejette les OGM?» demande-t-il, en répondant qu'il préfère manger une patate transgénique à une autre lourdement arrosée d'insecticides.

Le professeur, président d'une entreprise qui commercialise ses découvertes transgéniques, rappelle que la société a évolué dans tous les domaines technologiques, depuis 30 ans, mais qu'elle refuse ce progrès à l'agriculture. «Les producteurs agricoles ont le droit, comme n'importe quelle autre entreprise, d'améliorer leur mode de production. Et ça vient inévitablement avec un coût environnemental», dit-il. Quant à elle, la présidente de l'Ordre des agronomes du Québec, l'agronome Claire Bolduc, demeure convaincue que les OGM sont là pour rester, mais elle déplore l'anarchie qui entoure le débat et exerce une pression induite sur les chercheurs-es. ■

TRANSGÉNIQUE LA TROISIÈME GÉNÉRATION

PAR DENISE PROULX

La recherche génétique est tellement chargée de promesses que l'optimisme frise l'hystérie. Science-fiction ou avancement réel pour l'humanité, les OGM alimentent la controverse et aiguillonnent les militants-es de la désobéissance sociale.

Un organisme génétiquement modifié (OGM), ou transgénique, est une semence, une plante ou un animal auquel des chercheurs-es ont greffé un gène d'un autre organisme (ou dont ils ont inactivé l'action d'un gène existant de son ADN). Ces gènes peuvent provenir de bactéries, de plantes, d'insectes, d'animaux et même d'humains.

Gouvernements et chercheurs-es leur attribuent des vertus quasi miraculeuses. Les OGM résoudraient le problème de la faim dans le monde, quand la planète accueillera 8 milliards d'habitants-es. Ils seraient l'avenir de la médecine, fontaine de jeunesse et source de santé. Ils purifieraient l'industrie agroalimentaire et l'environnement en réduisant l'usage de pesticides. Ils résisteraient davantage aux métaux lourds dans les sols arables, au froid, au sel, à la sécheresse. Ils favoriseraient la culture dans des milieux hostiles.

À défaut de savoir qui a raison, le-la consommateur-riche, par son pouvoir d'achat, demeure le seul juge capable d'arrêter le rouleau compresseur. Encore faut-il qu'il sache de quoi on lui parle ou ce qu'on lui vend.

1^{re} génération : des semences

On n'attend pas un blé transgénique avant 2003. Mais les Monsanto, Novartis et Aventis (les géants à l'avant-garde de l'industrie) ont réalisé les premières expériences de modification génétique sur les semences de maïs, soya, canola, pomme de terre et coton depuis longtemps.

Des chercheurs-es y ont introduit un gène insecticide (Bt, *Bacillus thuringiensis*) ou un gène herbicide, pour obtenir des plantes résistantes à certains ravageurs de leur culture. Leur commercialisation a

débuté en 1978. Les agriculteurs-rices des États-Unis, du Canada et de l'Argentine sont les principaux producteurs d'OGM dans le monde. À la fin de 1999, 100 millions d'acres étaient cultivés avec l'une ou l'autre de ces variétés modifiées. C'est, grosso modo, 50 % de la production américaine de soya, 30 % de la production de maïs, quelque 50 000 acres de pommes de terre, la quasi totalité de la production de canola dans l'Ouest canadien. La Chine et l'Inde les utilisent, mais on en ignore l'étendue.

Des statistiques soutiennent que près de 60 % des produits alimentaires vendus dans les supermarchés contiennent des traces d'OGM. Ce sont tous les aliments transformés avec du maïs, du soya, du canola ou de la pomme de terre, mais aussi tous les produits dérivés, comme la lécithine et le sirop de maïs.

2^e génération : des produits améliorés

On qualifie de 2^e génération d'OGM des semences modifiées pour en enrichir le goût, la valeur nutritive ou productive. Dans cette catégorie se trouvent notamment le riz, dit riz doré, et la moutarde dorée, auxquels des chercheurs-es ont ajouté un gène de bêta-carotène pour en augmenter la teneur en provitamine A. En font aussi partie des tomates à conservation prolongée, fort prisées sur les marchés d'exportation, et puis des plantes modifiées pour produire certains bienfaits pour la santé. Une équipe de recherche privée de Québec travaille présentement sur la culture de luzerne enrichie d'un gène d'insuline.

Font aussi partie de la 2^e génération d'OGM les arbres améliorés, comme ►

LES ALIMENTS OGM

l'épinette blanche, qui résisteraient à la tordeuse des bourgeons. L'Université de Sherbrooke travaille à produire des variétés de sapin de Noël dont on modifiera la couleur, la grosseur, la vitesse de croissance, la résistance au gel et aux ravageurs, produisant leur propre insecticide.

3^e génération : les animaux

La 3^e génération d'OGM est associée à toute la recherche sur les animaux : souris, porc, brebis, vache. On ne trouve pas encore d'animaux transgéniques dans les assiettes, mais cela ne tardera pas. Une firme canado-américaine, AquaBounty Farm, attend la permission de l'Agence américaine de l'alimentation pour commercialiser un saumon transgénique.

À ce stade-ci, des milliers de souris transgéniques naissent avec un gène d'obésité, de trisomie, de cancer, d'hémophilie, d'alcoolisme ou de la maladie d'Alzheimer, afin de permettre à des chercheurs-es de trouver des médicaments à ces maladies.

L'Université de Guelph, en Ontario, en collaboration avec la multinationale Novartis, poursuit des recherches sur un porc

consommateurs peuvent se tourner vers les produits les moins transformés possible», suggère Nathalie Saint-Pierre, directrice d'Action Réseau Consommateur. «Il faut favoriser l'achat local québécois, tant dans les fruits et légumes que dans la viande. Il faut téléphoner aux manufacturiers pour signifier clairement son opposition [à la vente d'OGM sans étiquetage].»

Le Réseau québécois contre les OGM (RQcOGM) invite aussi les consommateurs-rices à changer leurs habitudes pour adopter les aliments biologique. «Une agriculture [biologique] soutenue par la communauté est une alternative qui aidera à supporter les changements nécessaires dans le milieu agricole», soutient Annie Massicotte, des AmiEs de la Terre, à Québec.

Tous les espoirs

Les multinationales de la production d'OGM et leurs bailleurs de fonds espèrent freiner l'opposition publique avec un budget de propagande «positive», pour trois ans, de 50 M \$ÉU. Monsanto, Aventis, Pioneer Hi-Bred, Dow Chemical, DuPont, Novartis, la CitiBank et la Harvard University ont

blème de la faim en Inde», selon le Secrétaire d'État indien Manju Sharma. Ils économiseront l'utilisation de la machinerie, diminuant les coûts en carburant.

Scientifiques, politiciens et gestionnaires considèrent les opposants-es aux OGM comme des extrémistes qui s'illusionnent sur les vertus de l'agriculture biologique. «Le bio est un produit pour les riches. Il recrée de facto une alimentation à plusieurs vitesses», dénonce la revue française *La Croix*. Enfin, ultime argument, «même avec un moratoire, la recherche va se poursuivre, elle sera juste plus secrète», avertit François Pothier, de l'Université Laval.

Tous les risques

«Il serait irrationnel de penser qu'une technique aussi puissante ne présente aucun avantage ou, au contraire, aucun risque», réplique Gilles-Eric Seralini, professeur de biologie moléculaire à l'Université de Caen (France). Aux prises avec des crises alimentaires successives, les Français-es parlent de plus en plus d'une agriculture raisonnée, une approche globale qui couple sécurité alimentaire, respect de l'environnement, conditions de travail et bien-être des animaux.

Les opposants-es, Greenpeace en tête, contestent les prétendus progrès des chercheurs-es subventionnés par des intérêts privés. «On met sur le marché des organismes sans passé connu, ni prédateur naturel identifié, et dont le comportement dans les écosystèmes restent imprévisible», rappelle Eric Darier, responsable de la campagne anti-OGM de Greenpeace au Québec.

Même la Banque mondiale exprime des doutes sur la capacité d'une agriculture industrielle et polluante de répondre aux défis de la faim dans le monde au cours des prochaines années. Les multinationales visent d'abord les marchés riches du Nord. Il serait illusoire de croire que Monsanto investira des fortunes pour ensuite céder gratuitement ses résultats de recherche à la paysannerie pauvre du tiers-monde.

Et on a déjà vu mieux en matière de sécurité alimentaire, clament d'autres opposants-es. «Des études indépendantes à long terme, c'est la porte d'entrée» d'une meilleure sécurité alimentaire, martelle Nathalie Saint-Pierre, d'Action Réseau Consommateur. Pour s'assurer que les OGM ne présentent pas de risque allergène, de toxicité, il faut un cadre réglementaire adéquat, inexistant pour l'heure. □

Même avec un moratoire, la recherche va se poursuivre, elle sera juste plus secrète

transgénique à qui des scientifiques ont greffé des molécules humaines à la surface des reins. L'objectif avoué est de vendre un jour ces organes pour la transplantation humaine en évitant les rejets. L'Université de Guelph travaille aussi à un porc synthétisant dans son estomac une enzyme, la phytase, pour éliminer le phosphore de son alimentation. Les surplus de phosphore, dans le lisier de porc, sont une source grave de pollution des eaux souterraines et de surface. François Pothier, à l'Université Laval, conduit des recherches similaires.

Et puis, il y a la vache modifiée génétiquement. À Saint-Marcel, sur la rive-sud, la Société générale de financement (SGF) du Québec s'est associée à la firme néerlandaise Pharming pour l'élevage de vaches avec un gène humain pour produire un lait à teneur élevée de protéines. Ailleurs, des chèvres produisent un lait contenant des vaccins.

Face aux OGM, la population doit exercer ses choix. «À défaut d'étiquetage, les

investi dans des organisations privées, comme New American Realities et The Council for Biotechnology Information, pour démontrer l'innocuité de la biotechnologie alimentaire et médicale.

Cela, c'est sans compter l'aide des gouvernements. Santé Canada distribue, à grand tirage, une brochure intitulée «Des aliments sains... chez vous», pour vanter les avantages du génie génétique et des cultures d'OGM.

«L'une des grandes conquêtes dont l'humanité pourra s'enorgueillir», avance Louis-Marie Houdeline, de l'Institut national de recherche agronomique de France, les OGM nourriront la planète, éviteront les guerres et la destruction des forêts. «C'est un espoir considérable pour les pays pauvres. Si nous arrivons à augmenter la productivité dans les zones rurales, le prix de la nourriture diminuera et la tâche des femmes s'allégera», soutient Florence Wambugu, chercheur-e en phytogénétique au Kenya (Afrique). «Les OGM résoudront le pro-

PHÉNOMÈNE RÉCENT, LA MONDIALISATION ? Une vieille histoire, un nouveau débat

A l'origine de la mondialisation, on trouve une poignée d'explorateurs-commerçants audacieux et cupides de la fin du XV^e siècle. Forts de l'appui financier de leur monarque respectif, Dias, Colomb et de Gama ouvrent à l'Europe les portes de l'Afrique, de l'Amérique et des Indes. L'or et l'argent circulent. D'une économie de troc, le monde passe bientôt à une économie monétaire. Profits et puissance vont de pairs et la concurrence se fait féroce. Violence, pillage, piraterie, génocide, rien n'est épargné pour s'enrichir au dépens des colonies. Exploiteurs et exploités ne prennent aucun repos. De cette abondance naît, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, un capitalisme qui se nourrit d'innovations technologiques et de protectionnisme. C'est la révolution industrielle, le pétrole et l'électricité transforment tout. L'industrie chimique en rajoute, les moyens de transport et de communications explosent. L'épicentre du système se déplace de l'Angleterre vers les États-Unis où son efficacité crée Rockefeller et une première multinationale. Les Titans au gros cigare règnent, faisant fi des nouvelles lois antitrusts, puis la Grande Dépression les surprend : le crash boursier fait trembler la terre, le chômage grimpe, les salaires dégringolent. Roosevelt vient civiliser le capitalisme avec son *New Deal*. Le cœur du *Business Man* se remet à battre, celui du chômeur repart aussi, sous l'aile de son syndicat. Puis la guerre vient sacrer les É.U. nombril du monde, et son dollar, « monnaie mondiale ». On veut de nouveaux marchés, de nouvelles denrées exotiques. L'idée du libre accès aux matières premières de la planète germe et les capitaux s'envolent vers des destinations étrangères pour conquérir toujours plus, à n'importe quel prix. En 1971, Nixon envoie l'or valser, et les monnaies flotter dans un monde de spéculations où fusions, acquisitions et alliances font depuis la pluie et le beau temps. Les années 80 voient *Big Government* s'incliner devant *Big Business* qui fait du globe l'unique terrain de jeu du « Libre-échange » dont les règles le servent avant tout.

Voilà, d'un seul souffle, mon résumé du premier chapitre de *La globalisation du monde* de Jacques B. Gélinas. Le sociologue explique en entrevue comment, il y a une vingtaine d'années, la mondialisation s'est transformée en globalisation, un néologisme qui désigne un totalitarisme pernicieux ayant pour résultat « la gouvernance du monde par de puissants intérêts économiques transna-

tionaux et supraétatiques qui tendent à englober dans la sphère marchande toutes les ressources de la planète et toutes les activités humaines, y compris la culture, l'éducation, l'information, la santé et la vie elle-même ». Son essai répond à des questions qui nous concernent tous : comment fonctionne le marché global, d'où tient-il son pouvoir, qui sont ses agents, à qui profite-t-il ? L'auteur éclaircit les notions de marché, de spéculation, de capitalisme, de néolibéralisme, d'idéologie, etc. Il cherche à démystifier et parle un langage imagé. Un coyote mexicain, vous connaissez ? « C'est, explique-t-il, un camassier, voisin du chacal, qui prend sans pitié sa mordée dans le maigre cheptel du paysan moins bien protégé que les troupeaux des grands propriétaires terriens. » Il y en a dans le café que je bois, dans le vôtre aussi, probablement. Ce n'est rien d'autre qu'un des effets pervers de la globalisation, une forme de rétrécissement de l'autonomie des populations. La ronde des fusions, vous voyez comment cela se danse ? » Surcapacité de production, surabondance de produits, chute des prix, diminution des profits, fusions, mises à pied, baisse de la consommation, surabondance encore plus grande de produits, chute des prix, fusions. »

Dans la foulée, Gélinas récite le credo noir de la globalisation et en trace un triste bilan : « dégradation de l'environnement, concentration de la richesse, creusement des inégalités, pourrissement de la démocratie, dévastation des régions-ressources ». Nul doute, Gaïa la Terre Mère féconde est ébranlée par la nouvelle religion des gens d'affaires et de la politique, oublieux de la sagesse de ses véritables visionnaires. Les boss ont la vue courte, la mémoire embuée. La dame de fer avait l'habitude de dire : « There Is No Alternative ! » De sa tombe, La Rochefoucauld pourrait lui répliquer : « C'est souvent pour nous excuser nous-mêmes que nous nous imaginons que les choses sont impossibles ». L'essayiste, lui, l'entend ainsi et croit en une réappropriation du territoire, du politique et des processus socio-économiques. Il prône l'édification d'une démocratie planétaire construite sur des principes de solidarité, d'équité et de respect des ressources. Son livre, comme il le dit lui-même, en est un « de débat, de combat et d'espoir ».

— D.S.

Jacques B. GÉLINAS *La globalisation du monde, Laisser faire ou faire ?* Éditions Écosociété, 2000, 340 pages, 24,95 \$.

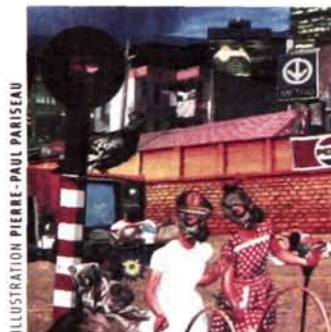


Jeans et kimono

PAR HÉLÈNE BARD

Marie-Josée L'Hérault signe, avec *Taïko*, le premier titre d'une collection consacrée aux écrivains-québécois ayant vécu ou voyagé dans un autre pays. L'auteure, qui a enseigné au Japon, propose sept nouvelles qui illustrent les traditions et les valeurs nippones, sous l'œil observateur de l'étranger. Respirant l'ère de la mondialisation et de l'ouverture des frontières, le recueil explore à travers diverses expériences humaines, le thème de l'opposition ethnologique mais également celui du métissage. Écrit dans une langue simple et sur un ton parfois humoristique, les courts récits anecdotiques montrent que malgré la circulation massive des idées et des coutumes, la méconnaissance et l'incompréhension peuvent régner à l'intérieur d'un peuple comme au sein d'une famille. En révélant certaines différences de nature culturelle et générationnelle, la nouvelliste réaffirme à sa façon le caractère universel des sentiments qui habitent le genre humain.

Marie-Josée L'HÉRAULT
Taïko
Lancôt Éditeur
coll. « Mosaïque »
129 pages, 15,95 \$



Tirez sur la bêtise

J'ai rencontré l'idiot du village global de l'an 2000, né d'une fiction poétique de Johanne Laurier. « Si la réalité nous échappe, nous ne lui échappons pas », écrit l'auteure indignée devant « le grand crématoire de la logique du marché » et « la grande alliance boursière ». Ses vers incendiaires et sa prose incisive crient haut et fort son refus « d'accepter sans rien comprendre », de « se disputer les miettes du banquet du pouvoir » et de « s'enrichir dans l'azur de la spéculation ». De cette vision impressionniste d'un monde globalisé en voie de déshumanisation, j'ai choisi un extrait de *Porter un toast*. — D.S.

« L'élite porte un toast aux buveurs de peur qui tremblent dans leur malheur, boivent leur mal, taisent leur rage, calculant en petite monnaie le prix de leur soumission. L'élite porte un toast à sa grandeur, pendant que les sans-grades vont, morceaux de chair happés par le tournoiement de la machine à broyer l'homme, se plier aux règles du jeu du fer et de l'acier. »

Johanne LAURIER
Le Baisôdrome
Lanctôt Éditeur
143 pages, 16,95 \$

MONDIALISATION DU SAVOIR OU DE L'IGNORANCE ? Cela dépend pour qui

Fernand Landry avait publié en 1997, *La révolution du savoir* dans l'entreprise. Une nouvelle édition vient de paraître sous le titre *Le choc du savoir*. Déguisé en question, l'objectif est clair et concis : « L'économie du Savoir fera beaucoup de perdants et quelques gagnants. De quel côté serons-nous ? »

Les suggestions – qui se veulent réalistes – ne manquent pas d'humour à l'image de la table des matières visitée par plusieurs animaux, du subtil caméléon chef d'entreprise à la placide vache sacrée. Plusieurs experts sont cités, mais aussi des penseurs. Parmi ces derniers, Albert Einstein : « Deux choses sont infinies : l'Univers et la bêtise humaine. Mais, en ce qui concerne l'Univers, je n'en ai pas encore acquis la certitude absolue. » Dans le même esprit, Nicholas Johnson : « Jadis, les gens avaient besoin de produits pour survivre. Aujourd'hui, ce sont les produits qui ont besoin de gens pour exister. » Et dans un registre différent, Héraclite : « La seule chose qui ne change pas, c'est le changement ». Le philosophe de la Grèce antique constatait que la vitesse à laquelle il se produisait a changé. « Jadis, explique Landry, les meilleurs stratèges pouvaient oser des prédictions réalistes pour les 15 ou 20 années à venir. Maintenant, les horizons-temps des plus grands spécialistes se calculent pour quelques mois. »

Autre particularité appréciable, l'auteur ne prend pas pour acquis la culture générale de son lecteur. Ainsi, lorsqu'il mentionne le « paradoxe d'Icare » pour illustrer comment une méthode qui a assuré le succès d'une entreprise, peut plus tard causer sa perte, il résume le célèbre mythe avant de le développer et de conclure par cette interprétation : « Un succès éblouissant rend aveugle, attise l'ambition personnelle, engendre la complaisance, la confiance débridée et par surcroît, l'arrogance. » Deux autres exemples : pour mettre en garde l'entrepreneur dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas le quart de million, Landry le compare à la grenouille de Jean de La Fontaine, celle « qui se veut faire aussi grosse que le boeuf » en prétendant alimenter Bell Helicopter en moyeux de rotors ; ailleurs, le dirigeant visionnaire prend la personnalité du hockeyeur Gretzky qui a expliqué la recette de son succès

en ces termes : « Je ne vais pas où est la rondelle, mais où elle sera. »

Dans la course technologique obligée que décrit l'essayiste, l'impact du Net n'est pas oublié. Il transforme l'entreprise d'aujourd'hui, aussi sûrement que l'ont fait hier le train, puis l'avion. N'a-t-il pas pris d'assaut

le Super Bowl de l'an 2000 où la quasi-totalité des pubs le mettait en vedette, au coût d'un million de dollars le 30 secondes de prestation ? Un pas de géant vers l'avant auquel Landry oppose les lacunes des institutions d'enseignement dont trop souvent « les beaux discours trahissent une politique de la brique et du pied carré », mais aussi celles de l'État qui « à l'image du corbeau perché sur un arbre », cède « aux échos flatteurs de la création d'emplois » et, sans aucun doute dépassé, commet moult actes d'ingérence induite au lieu d'investir dans une éducation véritablement « ciblée sur les besoins du marché » – ce qu'en contrepartie d'aucuns dénoncent comme un projet de mondialisation de l'ignorance. Pour la défense de sa thèse, l'homme d'affaires rappelle à plusieurs reprises que le « progrès technologique a son fondement non pas dans la force du capital financier, mais dans le capital humain », que « les déboires financiers » sont « plus faciles à absorber que la perte de

L'esprit est comme un parachute, il est utile s'il est ouvert.

ressources humaines stratégiques », qu'il « sera toujours possible de trouver des façons de faire plus intelligentes » et que le modèle et la culture de la petite et moyenne entreprise peut être vu comme source de « bien-être collectif ».

Avec *Le choc du savoir*, on a un livre dont le style rejoindra largement le lectorat ciblé des entrepreneurs. On pourrait croire à un encouragement de la déshumanisation des entreprises dans un contexte de mondialisation de l'économie, on y verra plutôt un plaidoyer pour une prise en charge des PME par elles-mêmes et une réaffirmation de la valeur de l'esprit créatif. Somme toute, l'enjeu pour le travailleur est simple : détenir le savoir pour ne pas être « assis sur un siège éjectable ». — D.S.

Fernand LANDRY *Le choc du savoir*, Éditions Transcontinental et Éditions de la Fondation de l'entrepreneurship, coll. « Entreprendre », 2001, 247 pages, 24,95 \$.

L'électricité est dans notre nature.

Au Québec, 96 % de l'électricité que nous produisons découle de la plus pure des sources d'énergie renouvelable : l'eau. Une ressource développée, au Québec, en harmonie avec l'environnement. L'hydroélectricité, une énergie précieuse pour freiner l'augmentation de l'effet de serre qui nous menace. Pionnière en matière de développement durable, Hydro-Québec est engagée dans le programme international de certification ISO 14001 et elle vise, d'ici à 2002, la certification de toutes ses activités ayant un impact sur l'environnement.



www.hydroquebec.com



Le REER du Fonds.

un outil **aussi** pour les jeunes travailleurs et travailleuses

Avec le REER du Fonds de solidarité FTQ, **l'avenir vous appartient !**

Un petit montant par paie travaillera pour votre avenir et celui du Québec.

EXEMPLES DE RETENUES SUR LE SALAIRE AVEC RÉDUCTION D'IMPÔT IMMÉDIATE				
ANNÉE D'IMPOSITION 2000 (26 PÉRIODES DE PAIE)				
REVENU IMPOSABLE SE SITUANT ENTRE	CONTRIBUTION PAR PÉRIODE DE PAIE	ÉCONOMIES D'IMPÔT (APPROX.) CRÉDITS + REER	PAIE NETTE RÉDUITE (APPROX.)	TOTAL INVESTI PAR ANNÉE
26 000 \$ - 29 999 \$	40,00 \$	12,00 \$	14,68 \$	1 040,00 \$
	100,00 \$	30,00 \$	36,70 \$	2 600,00 \$
	192,31 \$	57,69 \$	70,58 \$	5 000,00 \$
30 000 \$ - 51 999 \$	40,00 \$	12,00 \$	17,36 \$	1 040,00 \$
	100,00 \$	30,00 \$	43,40 \$	2 600,00 \$
	192,31 \$	57,69 \$	83,46 \$	5 000,00 \$
52 000 \$ - 59 999 \$	40,00 \$	12,00 \$	18,36 \$	1 040,00 \$
	100,00 \$	30,00 \$	45,90 \$	2 600,00 \$
	192,31 \$	57,69 \$	88,27 \$	5 000,00 \$

Offrez-vous ce cadeau pour la fête des Travailleurs et Travailleuses !

Pour plus de renseignements sur les nombreux avantages que vous procure une contribution au Fonds de solidarité FTQ, n'hésitez pas à communiquer avec le responsable local ou la responsable locale (RL) dans votre milieu de travail.

 **FONDS**
de solidarité FTQ

La force du travail

1 800 567-FONDS

www.fondsftq.com

La valeur de l'action fluctue. Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus offert à nos bureaux.